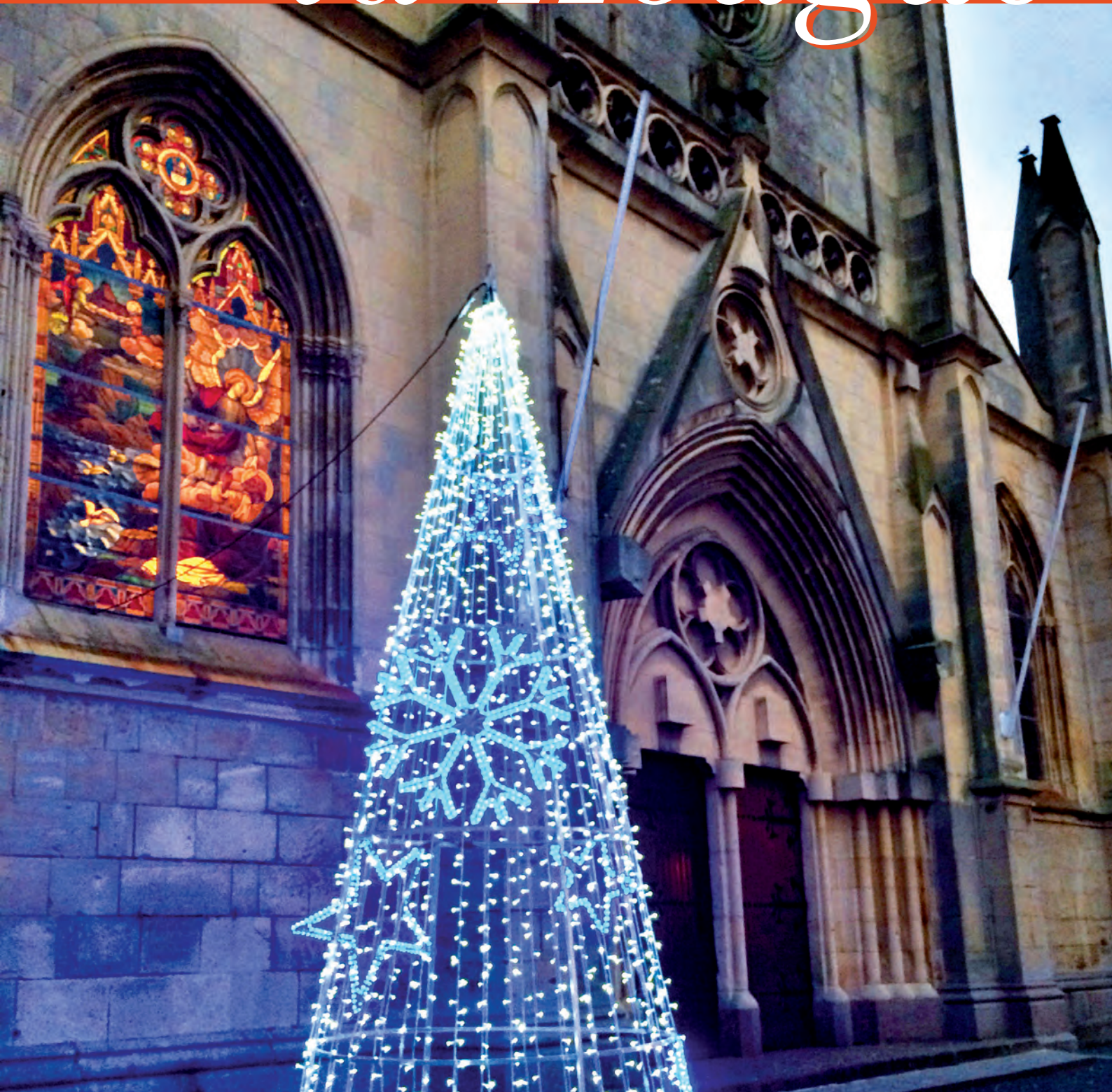


Saint-Vaast - *la-Hougue*



LE MOT DU MAIRE



Dans moins de trois mois, le mandat municipal prendra fin.

À Saint-Vaast-la-Hougue comme au sein de chaque commune de France, les électeurs désigneront leurs représentants au conseil municipal.

La commune est et reste le premier maillon de la démocratie. Ses élus tirent leur légitimité du suffrage universel direct.

En mars 2014, nous étrennerons néanmoins un nouveau mode de scrutin, celui de liste, qui bouleversera les habitudes ancestrales.

Le choix, qui nous est imposé, ne sera désormais plus individuel mais collectif avec l'émergence d'une équipe pour gérer la collectivité.

De plus, les conseillers communautaires seront désignés par fléchage, plus précisément sur une deuxième liste qui figurera sur le même bulletin de vote que la liste municipale.

Être maire aujourd'hui, c'est un engagement quotidien et responsable.

Tout habitant attend de son édile qu'il soit accessible, ouvert au dialogue et sincère. Cette exigence est d'autant plus légitime que la vie est actuellement difficile pour tout le monde.

Les élus, vos élus ont et auront le devoir de respecter une éthique, d'être irréprochables car, s'ils ne l'étaient pas, comment pourraient-ils montrer le chemin ?

Je crois profondément au devoir d'exemplarité des membres du Conseil Municipal. Particulièrement en période de crise, ces femmes et ces hommes ont une responsabilité sociétale : garantir l'impartialité et incarner pour chacun la certitude d'être entendu.

La société d'aujourd'hui a un besoin vital de se rassembler, de trouver des compromis et de faire émerger des solutions collectives.

Le maire, par sa proximité et sa connaissance du milieu, reste le mieux positionné pour relever ces défis.

Les listes qui s'affronteront pendant cette campagne électorale pour obtenir la majorité des votes des électeurs devront néanmoins respecter les règles éthiques pour ne pas confondre débat démocratique et règlements de comptes individuels. L'analyse critique des bilans et programmes est au cœur des campagnes électorales. Néanmoins, la personnalité des candidats reste souvent l'élément déterminant pour le choix final.

Dans une petite ville comme Saint-Vaast-la-Hougue, chacun connaît le vrai visage de l'autre !

Ainsi, chaque électeur aura donc en sa possession tous les éléments pour choisir objectivement ses futurs représentants au sein du conseil municipal renouvelé.

Permettez-moi, en mon nom personnel et en celui des membres du conseil municipal qui ont œuvré avec le souci constant de l'intérêt général pendant ces six dernières années, de souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux de santé et de réussite pour l'année 2014.

Votre Maire et Conseiller général
Jean LEPETIT

SERVICES INFOS PRATIQUES



MAIRIE

9 rue de Choisy - 50550 Saint-Vaast-la-Hougue

Tél : 02 33 88 62 30 / Fax : 02 33 88 62 39

Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le samedi, permanence Etat-Civil de 10h à 12h.

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE D'ANNEVILLE EN SAIRE

Ouverture les lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h.

Tous les foyers du canton doivent posséder une carte pour accéder à la déchetterie. Elle est gratuite. Vous pouvez vous la procurer à la mairie.

JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Du 15 juin au 15 septembre : Lundi, mercredi et vendredi

Du 15 septembre au 15 juin : Lundi et vendredi

Le ramassage s'effectuant de très bonne heure le matin, les sacs devront être sortis la veille au soir à partir de 21 heures (en aucun cas elles ne doivent être sorties ni laissées sur les trottoirs dans la journée).

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

> Le premier mardi de chaque mois

RAMASSAGE DES CARTONS

> Le deuxième mardi de chaque mois

Important ! Pour pouvoir bénéficier de ces ramassages, il est impératif de s'inscrire auprès du secrétariat de mairie le lundi, dernier délai.

LES PERMANENCES SUR VOTRE COMMUNE

FÉDÉRATION ADMR > Mme Perrotte

Quand ? mercredi, de 10h à 12h

Où ? Espace vauban,

salle des permanences

Contact : sans rendez-vous

ASSISTANTE SOCIALE > Mme Hassimo

Quand ? lundi, de 14h à 16h

Où ? Espace Vauban, salle de la PMI

Contact : sur rendez-vous auprès du centre médico-social de Valognes

Tél : 02 33 21 74 00

ASSISTANTE SOCIALE

DES PÊCHES MARITIMES > M. Lehericey

Quand ? mardi, de 10h à 12h

Où ? Espace vauban,

salle des permanences

Contact : sur rendez-vous auprès du Service Social Maritime de Cherbourg, ou au 02 33 23 33 15.

QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Lors d'un déménagement ou emménagement, n'oubliez pas de prévenir les services de la mairie pour la mise à jour de vos coordonnées.

DIVAGATIONS DES CHIENS ET DÉJECTIONS CANINES

Il est formellement interdit de laisser les chiens en divagation sur la voie publique. Ceux-ci doivent être tenus en laisse et leurs propriétaires doivent veiller au ramassage des déjections.

NUISANCES SONORES

Extrait de l'arrêté préfectoral du 27 mars 1997 : les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

- le dimanche et les jours fériés : de 10 à 12h

FEUX DE DÉCHETS VERTS

Les feux de déchets verts (broussailles, tailles de haie, tonte de pelouse...) sont interdits en agglomération pour des raisons de sécurité, et les plaintes sont nombreuses.

Hors agglomération, les feux sont tolérés si un point d'eau est situé à proximité du foyer, mais ils ne doivent en aucun cas nuire au voisinage, ni propager les fumées vers les voies de communication.

TRAVAUX

Il est appelé aux particuliers que des autorisations d'urbanisme doivent être accordées pour réaliser des travaux.

SOMMAIRE

2 : Le mot du Maire

3 : Services, Infos pratiques

4 : Travaux municipaux

5 : Travaux municipaux

6 : Elections municipales

7 : Nécrologies

8 : Sport, culture, associations

9 : Patrimoine UNESCO

10 : Office du tourisme

12 : Défi des Ports de Pêche

13 : Lycée maritime ; médiathèque

14 : CLIC

15 : CCAS ; amicale des pompiers

16 : En direct du port

17 : AUPPSV

18 : Du côté de Tatihou

20 : Station SNSM

DOSSIER SPÉCIAL :

21 à 24 : Saint-Vaast-la-Hougue, une ville fleurie

25 : Paroisse sainte Thérèse ;

carna Val de Saire

26 : Comité des fêtes

27 : Orchis

28 : Anciens combattants

29 : ASSERAM ; association des bateaux traditionnels

30 : Comité de jumelage

31 : Association attelage et patrimoine

en Cotentin ; club de l'amitié

32 : Ancres & encres

34 : Judo club ; USSV pétanque

35 : Centre nautique ; Bad'n co en Saire

36 : Tennis club ; les pointes de Saire

37 : USSV Volley-ball ; Football club

38 : Yacht club ; La Diane St-Vaastaise

39 : Pêcheurs de loisir en mer

40 : La guitarrerie ; informatique VDS ;

l'Orastel

41 : VDS créations ; Modélisme de la

Hougue ; Alcool assistance

42 : La gazette du collège ; coopérative scolaire

43 : Les Baladins

44 : l'agenda

TRAVAUX MUNICIPAUX



Entrée du cimetière



REGARD SUR LES TRAVAUX EN COURS

L'entrée du cimetière

L'entrée du cimetière a été modifiée, des toilettes ont, à cette occasion été construites.

Démolition des anciennes écoles

Le permis de démolir des anciennes écoles et du pavillon de fonction a été accordé le 21 octobre 2013. L'étude de désamiantage est en cours de réalisation. Ainsi, la démolition proprement dite devrait débuter début 2014.

En lieu et place de ces bâtiments, l'îlot devrait accueillir 16 logements construits par la SA HLM du Cotentin.

Le Bout du Fil

Les douze terrains de la 2^{ème} tranche d'aménagement du "Bout du Fil" ont été viabilisés. Deux parcelles sont déjà vendues. Des pavillons devraient bientôt sortir de terre.



Le Bout du Fil



Anciennes écoles rue du 8 Mai



RUE D'ISAMBEVILLE



RUE DU 8 MAI

Vues des façades des futurs HLM

Rue Auguste Varette

Vous êtes nombreux à nous demander des renseignements au sujet de l'avancement des travaux de réhabilitation des réseaux durs des rues Auguste Varette, des Scieries et de la Chasse des Amours. Une note d'information a été distribuée aux riverains en début de mois. Elle expliquait en substance que, du fait de quelques complications techniques imprévues, le commencement des travaux devrait avoir lieu début 2014, sous réserve des déplacements de réseaux (ERDF et France Télécom), et bien entendu, dans des conditions météorologiques favorables.



Le Bout du Fil

TRAVAUX MUNICIPAUX



Pompe de relevage en cours de réalisation

La vidéosurveillance

Deux caméras de vidéosurveillance viennent d'être installées aux abords de l'église.

Elles surveillent notamment la médiathèque, la Mairie, les salles communales, ainsi que les vitraux dont les grilles, en très mauvais état, ont été retirées.

La gendarmerie

Les travaux de construction de la nouvelle gendarmerie devraient commencer en début d'année 2014. Le terrain se situe entre la voie verte et la Chasse Bertrand. La compétence est intercommunale.

Le centre de secours des pompiers

Le nouveau Centre de secours des pompiers (SDIS) est en cours de construction au Pont des Bernes. La compétence est également intercommunale.

Gilbert PELLETIER
Maire-adjoint

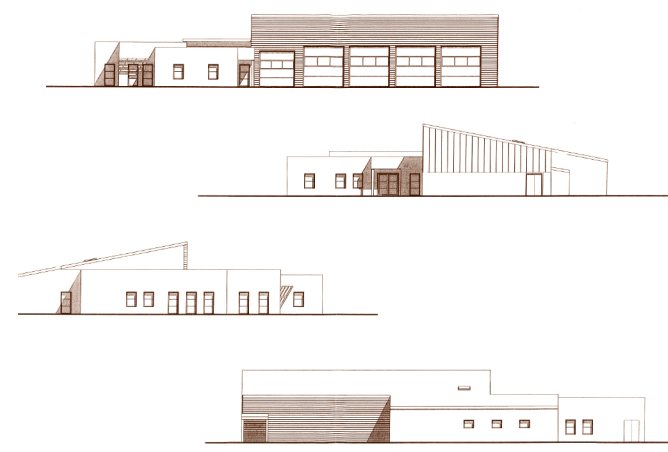


Travaux de fondation du Centre de secours achevés

L'intercommunalité investit sur Saint-Vaast-la Hougue pour des services améliorés



Future gendarmerie



Façades des nouveaux bâtiments

ELECTIONS MUNICIPALES 2014

**En ligne de mire :
Ce qui va changer**

DATES ET LIEU

Les élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014 dans votre commune. Il y aura désormais deux bureaux de vote, pour éviter les files d'attente trop longues, situés à la Salle des Fêtes, à côté de la mairie.

CHANGEMENT DU MODE DE SCRUTIN

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, ce qui est le cas de Saint-Vaast-la-Hougue, le mode de scrutin change.

Les conseillers municipaux sont désormais élus au scrutin de liste bloquée.

Aussi, il est important de préciser que le panachage n'est plus autorisé. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Les listes de candidats devront

respecter le principe de parité : elles doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme, un homme.

ÉLECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

POUR POUVOIR VOTER

Désormais, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

LE VOTE PAR PROCURATION

En cas d'indisponibilité lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. Cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

LES RÉSULTATS

Le système combine scrutin majoritaire à 2 tours et scrutin proportionnel. Ainsi, la liste qui obtient le meilleur résultat obtient 50 % des sièges.

Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

DURÉE DU MANDAT

Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans.

Après son élection, le conseil municipal se réunit dans les plus brefs délais. Il élit en son sein le maire et ses adjoints.

SÉCURITÉ

CONSEILS DE SÉCURITÉ AUX SAINT-VAASTAIS

La gendarmerie tient à rappeler à la population quelques règles minimales de sécurité concernant notamment la manière de se protéger contre les vols qui pourraient être perpétrés dans les résidences principales.

La sécurité des résidences principales

UN cambriolage sur CINQ est toujours commis sans effraction, les auteurs pénètrent par la porte, la fenêtre ou le vasistas ouvert.

Quelques conseils de prévention à retenir

- Informez vos voisins de votre absence.
- Installez sur votre portail un autocollant "cette maison est équipée d'une alarme".
- Ne cachez pas vos clés sous le paillason, ni dans ou sous un pot de fleur.
- Faites allumer une lampe la nuit pour faire croire à une

présence (minuterie).

- Ne laissez pas de signes éventuels de votre absence. Faites relever le courrier par un voisin.
 - Prenez l'habitude de toujours fermer le portail et le garage à clé.
 - Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux.
- Sachez qu'un système d'alarme peut toujours être utile.

Les réflexes à avoir si vous êtes victime d'un cambriolage

- Ne touchez à rien, ne modifiez pas l'état des lieux et informez immédiatement la brigade de gendarmerie locale.
- Demandez aux riverains s'ils ont vu quelque chose. Notez les informations (nombre et signalement des auteurs, type de véhicule, direction de fuite...)

Ne négligez rien, tous les renseignements peuvent être utiles aux gendarmes !

NÉCROLOGIE

**Des figures marquantes
nous ont quittés**

Cécile Doucet, un exemple de longévité dans un même poste territorial au service de la population saint-Vaastaise.



Une figure emblématique de la mairie de Saint-Vaast-la-Hougue nous a quittés le 31 août 2013 en la personne de Madame Cécile DOUCET.

Entrée en 1947, elle est restée 41 ans dans la collectivité avant de faire valoir ses droits à la retraite en 1988 au grade de rédacteur chef.

Pendant toute cette période où elle aura côtoyé cinq maires, Madame DOUCET a assuré avec compétence les tâches administratives et comptables au profit du SDIS et de la SNSM.

Stéphane Hasley, chef du centre de secours



Stéphane Hasley, lieutenant et chef du Centre de secours du Val de Saire, nous a brutalement quittés le jour de la Sainte Barbe. Il n'avait que 49 ans.

Natif de St-Vaast, Stéphane a consacré sa vie au service des autres.

C'est à 18 ans, en 1982, qu'il a intégré le centre de secours st-vaastais avant de partir, en 1984, effectuer son service militaire dans le corps des sapeurs pompiers de Paris. Un parcours qui s'est poursuivi par l'examen d'officier. Il fut nommé lieutenant en 1986. Suite à un stage à l'école nationale des officiers, il est devenu l'adjoint du capitaine Paul Bataille en 1987. Il lui succéda en 2003 et assumait depuis lors la lourde tâche de chef du centre de secours local.

Gérard Lescroël, une vie vouée au monde de la pêche



Le mardi 3 décembre, Gérard Lescroël a largué les amarres pour la dernière fois. Patron pêcheur saint-vaastais du François Élie, Gérard Lescroël aura vécu avec la mer comme compagne jusqu'au dernier moment. Gérard était également président du centre de gestion des pêcheurs. Son parcours maritime aura débuté à l'âge de 13 ans. Après avoir navigué à bord de bateaux cherbourgeois, il s'installa à son compte en 1966 avec le chalutier La Pensée, avant de patronner successivement Le 2^e Printemps et L'Épaulard. C'est en 1988 qu'il prit les commandes du François Élie. Il a aussi été au service des autres marins en étant bénévole et patron à la SNSM de 1973 à 2005. Gérard a été décoré pendant cette période de la médaille de chevalier du Mérite maritime. Avec Gérard, c'est une figure du monde de la pêche bas-normande qui disparaît.

SPORT, CULTURE, ASSOCIATIONS

Favorisée par une météo des plus clémentes, la saison estivale sur Saint-Vaast a donné toute satisfaction malgré la crise économique. Les différentes manifestations proposées ont connu le succès escompté, avec une mention spéciale pour la Course du Run qui a dépassé les rêves les plus fous de ses organisateurs en accueillant plus de 1000 coureurs ! Nous pouvons simplement regretter l'annulation en dernière minute du concours hippique de la fin juillet pour un problème de date. Espérons simplement que cet événement majeur retrouvera sa place dans le calendrier de 2014. Signalons aussi la 1^{ère} édition de la semaine Vauban début juillet sous l'égide de Jean-François Claude, ce qui a permis de débiter plus tôt la saison estivale.

Pour ce dernier bulletin municipal de cette mandature, je ne reviendrai pas sur les différentes manifestations de l'été mais je souhaite apporter quelques pistes de réflexion pour l'avenir. Cette réflexion fait suite à un débat intéressant que nous avons eu en conseil municipal dernièrement qui concernait les animations sur la commune.

Tout d'abord, certains conseillers ont souligné le côté "ringard" des jeux traditionnels du 14 juillet et du 15 août. S'il est vrai que ces jeux peuvent apparaître démodés, il est vrai aussi que les enfants (et les plus grands !), locaux ou estivants, y trouvent leur bonheur. Une étude récente a révélé que les gens recherchaient de plus en plus des animations populaires et gratuites. Et que proposer d'autre sur ce créneau pour un budget si modique ?

De la même façon, il paraît difficile pour la municipalité de lancer une nouvelle manifestation qui serait en concurrence avec celles organisées tout l'été par diverses associations Saint-Vaastaises. Tous les week-ends de juillet et août sont occupés et je doute fort que les organisateurs des différents événements acceptent de changer leur date.

Il est vrai par contre que le port en particulier manque d'animation les soirs de semaine. Comment y remédier ? Ce n'est pas à la municipalité de tout faire. Malheureusement nous n'avons pas sur la commune d'association de commerçants, l'office de tourisme gère ses propres organisations et le Comité des Fêtes, qui anime la ville tout au long de l'année, ne souhaite pas s'investir l'été faute de moyens humains à sa disposition. Des concerts pourraient être proposés plus souvent mais la quiétude des habitants sur les quais serait menacée et nous aurions rapidement

des plaintes en mairie ! Une réflexion est tout de même à mener pour que Saint-Vaast ne devienne pas une ville morte. Toutes les idées sont les bienvenues !

Quelle que soit la manifestation organisée, il est impossible de contenter tout le monde car chacun y voit son intérêt personnel. Quand des organisations sont faites à la Hougue, les cafetiers râlent. Quand on occupe les quais, ce sont les autres commerçants (et pourtant tout le monde ne se plaint pas de la semaine des Régates qui entraîne une gêne sur les quais en pleine saison estivale !). Idem quand la rue de Verrûe est occupée par la braderie, certains apprécient, d'autres moins...

Un mot également pour le 2^{ème} feu d'artifice que nous proposons depuis quelques années le 14 juillet pour lancer la saison estivale. Ce feu d'artifice, très apprécié par la population, était financé au départ par les commerçants et la municipalité à part égale. On s'aperçoit que maintenant ce spectacle pyrotechnique est financé au moins aux deux tiers par la mairie car de nombreux commerçants ne souhaitent plus y participer financièrement sous prétexte que c'est le soir et que cela ne donne rien ! Où est l'intérêt général ? L'essentiel n'est-il pas que l'on donne une bonne image de Saint-Vaast pour inciter les gens à revenir ? Nous sommes tous tombés d'accord en conseil pour estimer qu'il manque un événement annuel majeur sur la commune susceptible d'attirer la foule, genre Fête de la moule, Fête des bulots, Fête de la carotte ou bien sûr Fête de l'huître. Mais ces fêtes demandent une très grosse organisation. Qui pourrait s'en occuper ? Et chacun accepterait-il la concurrence que cela apporterait ? Malheureusement pour l'économie

touristique locale, la Bénédiction de la mer n'a pas lieu tous les ans !

Je souhaiterais simplement dire pour conclure que la municipalité fait de son mieux pour animer la ville sans exploser le budget communal. Nous sommes toujours prêts à soutenir les différentes manifestations proposées... et qui sont raisonnables !

Au niveau du tissu associatif, nous pouvons nous réjouir de la création de deux nouvelles associations sur la commune. Tout d'abord l'association "Les pointes de Saire", présidée par Samuel Gourfink, qui vient proposer des cours de danse pour petits et grands et donc combler un manque sur notre secteur. Saluons aussi le redémarrage du modélisme sur Saint-Vaast avec le club "Modélisme de la Hougue", présidé par Frédéric Lefèvre, épaulé comme il se doit par Bernard Letellier, qui va faire revivre la piste de la Bijude.

A signaler également la renaissance du Football Club du Val de Saire qui, après avoir connu des heures sombres, semble retrouver un second souffle sous la présidence de Monique Saillard, secondée par une équipe motivée et dynamique. A l'instar des communes de Quettehou et Réville, la ville de Saint-Vaast s'est impliquée dans le projet en aidant le club à engager un aide-éducateur dont la présence est fort appréciée. Pour 2014, en plus des animations habituelles, un des événements majeurs sera la venue du salon inter-arts sur notre commune. Ce salon, qui a lieu dans une ville différente chaque année, réunira de nombreux artistes de plusieurs pays et se déroulera dans les deux salles municipales.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Philippe Le Borgne, maire-adjoint

PATRIMOINE UNESCO DE SAINT-VAAST



Quelles évolutions possibles du site de la Hougue ?

La Municipalité de Saint-Vaast a accueilli en résidence, les 7, 8 et 9 novembre un groupe d'étudiants en architecture, leurs professeurs, et un artiste photographe.

Leur mission est de faire des propositions d'évolution du site de la Hougue, qui est avec celui de Tatihou, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2008.

Ce sont 31 étudiants à l'Ecole d'architecture de Belleville à Paris (en 4^{ème} et 5^{ème} années de Master), avec leur professeur Philippe Prost spécialiste de l'architecture militaire, qui ont participé à cette résidence. Des étudiants français, mais aussi un espagnol, italien, suédois, roumain, brésilien, péruvien.

Le groupe d'étudiants avec leurs professeurs ont suivi une conférence d'Edmond Thin (voir photo ci-dessus).

Ils ont eu carte blanche pour imaginer des usages possibles du site de la Hougue et leurs conséquences en termes architecturaux. Ils doivent néanmoins tenir compte des spécificités du lieu, des contraintes en matière d'urbanisme et des

attendus de l'Unesco. Ils tiendront également compte de la façon dont le site de Tatihou a été aménagé pour imaginer un avenir complémentaire de la Hougue. Les étudiants vont rendre leurs travaux à l'issue de leur semestre d'étude, soit au printemps 2014. Travaillant en binôme, c'est donc une quinzaine de projets qui seront proposés.

Le Maire de Saint-Vaast leur a dit l'importance que la population accorde à l'authenticité de notre ville, avec son ambiance typique issue de l'activité de la pêche et de l'ostréiculture. En respectant cette identité locale, il faut néanmoins promouvoir le développement de la ville.

Leurs travaux pourront servir aux différentes institutions qui, avec la ville, sont concernées par la gestion du site.

Dans le même temps la Municipalité a reçu l'artiste photographe George Dupin qui débute une résidence artistique effectuée dans le cadre d'un partenariat entre la Mairie et le Centre régional de la photographie "Le point du jour" de Cherbourg et financée par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

George Dupin (qui porte un chapeau sur la photo) découvre

le site de la Hougue avec une partie des étudiants

George Dupin, un artiste photographe né au Havre, est spécialisé sur le rapport que peuvent avoir les populations à leur environnement architectural. C'est donc sur la relation que peut avoir la population de notre ville (mais aussi des villes limitrophes) à son patrimoine Unesco que le travail photographique de George Dupin va porter. George Dupin va ainsi s'immerger dans notre ville et un premier état de ses travaux sera présenté au public à l'été 2014. *"J'ai besoin de prendre du temps pour m'imprégner de la spécificité de votre ville et de ses habitants"*, nous dit George Dupin. L'équipe du Point du Jour, et des élèves de l'École des Beaux Arts de Caen-Cherbourg vont également être impliqués dans ce travail.

Ces deux projets ont donc la même finalité de valoriser notre patrimoine Unesco, de mieux rapprocher la gestion des Tours des aspirations de la population, et de bénéficier de regards neufs et originaux pour envisager le meilleur usage possible du site de la Hougue.

Jean-François Claude, délégué de la Municipalité au réseau Vauban Unesco

Office de Tourisme de la Pointe de Saire Saint-Vaast – Réville - Quettehou



Un bilan rassurant pour notre structure

Malgré un contexte économique et des conditions météorologiques de printemps difficiles, notre destination a vu sa fréquentation touristique stabilisée grâce aux mois de Juillet et Août ; comme en attestent les chiffres ci-dessous pour la période du 01/01 au 30/09.

40 919 demandes touristiques en 2013

40 639 demandes touristiques en 2012

Quant à l'impact économique, le rapport de l'Observatoire du Tourisme du Département suivant une enquête auprès des différents professionnels interrogés, fait apparaître une baisse significative des dépenses moyennes. Cette année, les touristes semblent avoir privilégié l'hébergement non marchand et restreint leur consommation notamment dans les restaurants et les boutiques.

Côté animations :

Grâce à notre équipe de Bénévoles que nous remercions, les chasses au trésor, les concours de châteaux de sable, les expositions lors des Journées du Patrimoine, l'accueil de groupes folkloriques du Pérou et du Kazakhstan dans le cadre du Festibrix



ainsi que les visites commentées et costumées du Fort de la Hougue, la découverte nocturne de nos 3 communes, les circuits en Val de Saire ont largement contribué à rendre notre destination attractive.

Sans oublier le coup de projecteur du Journal de 13h de Jean-Pierre Pernaut consacré à l'impact du classement des fortifications Vauban sur le tourisme. Porté par l'Office de Tourisme de la Pointe de Saire en collaboration avec l'équipe de l'Ile Tatihou, ce reportage de 4 minutes a immédiatement déclenché des demandes en documentations et suscité l'intérêt d'une clientèle en devenir.

Côté services :

Intégrés dans une démarche qualité globale, ils s'étoffent d'année en année et répondent aux demandes des populations locales et estivales. Quelques exemples de services :

- Le Wifi gratuit dans les 2 bureaux,
- La billetterie S.N.C.F dont les ventes progressent en cette deuxième année d'exploitation, (un document dans lequel, le Président de l'Office de Tourisme de la Pointe de Saire témoigne sur le bien fondé de la mise en place d'une billetterie de proximité en est en cours d'édition. Ce support devrait être adressé à l'ensemble des élus de Haute et Basse Normandie).
- La billetterie des traversées vers les Iles Anglo-Normandes,
- La vente de billets de la Cité de la Mer,
- Les horaires Manéo (pour toutes les lignes du Département, ...



Par ailleurs, l'Office de Tourisme assure également un rôle de coordinateur auprès des associations locales et des commerçants des 3 communes. Nous avons lancé l'idée, en 2012, d'une animation commerciale de fin d'année et, compte tenu des excellents retours enregistrés de la part des participants, il a été décidé de réitérer cette opération du 13 au 31 décembre 2013. A cette occasion, nous remercions l'ensemble des commerçants de leur implication.



Le nouveau site internet de l'Office de Tourisme de la Pointe de Saire est maintenant en ligne depuis la fin du mois de Juin 2013. Vous pouvez retrouver l'actualité à la une sur notre portail d'accueil et nous contacter également sur notre page Facebook.



www.ot-pointedesaire.com



Pour terminer, souhaitons un contexte économique plus favorable en 2014 permettant ainsi à tous nos professionnels, une meilleure vision pour l'avenir et une sérénité retrouvée.

André Boullin, Président, Dominique Joubert, Directrice et toute l'Equipe de l'Office de Tourisme de la Pointe de Saire vous souhaitent, ainsi qu'à vos familles, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Office de Tourisme de la Pointe de Saire Saint-Vaast-Réville-Quettehou

2 bureaux à votre service

Saint-Vaast-Réville
1, place du Général de Gaulle
50550 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE
☎ 02 33 23 19 32 ☎ 02 33 54 41 37
saintvaastreville@ot-pointedesaire.com

Quettehou
3, place de la Mairie
50630 QUETTEHOU
☎ 02 33 43 63 21
quettehou@ot-pointedesaire.com

www.ot-pointedesaire.com



DÉFI DES PORTS DE PÊCHE



Le 27^{ème} Défi des Ports de Pêche aura lieu sur la façade Atlantique, à Pornic, du lundi 26 au samedi 31 mai 2014.

Le défi des Ports de Pêche a été créé pour réconcilier pêcheurs et plaisanciers. Les professionnels de la mer regardant parfois d'un œil agacé ces navigateurs du dimanche venus jouer sur leur lieu de travail. Il a fallu un peu de temps pour que ces deux familles, somme toute unies par le même amour de la mer, acceptent de naviguer bord à bord en parfaite harmonie.

C'est ainsi qu'il y a 26 ans germa la bonne idée de créer le Défi des Ports de Pêche dans le but premier de rapprocher ces deux mondes à la cohabitation parfois difficile. Cet appel reçut immédiatement un écho favorable dans les divers ports de pêche français.

Au fil des ans, le Défi des Ports de Pêche a jeté l'ancre dans bon nombre de ports de pêche de France et mis sous les projecteurs, élus, marins, décideurs et les offices de tourisme invités à tenir salon dans le village des pêcheurs.

Cette année, il y a du nouveau au sein de l'équipage avec l'arrivée d'Eric LEROY, du Yacht Club de Cherbourg, en tant que plaisancier et de Stéphane THORAVAL en filière pêche. C'est donc un équipage remodelé et motivé, qui s'entraîne à Cherbourg afin de faire de notre mieux et représenter dignement notre région.



À terre, comme les autres années St-Vaast et le Val de Saire seront représentés via un stand de 25m² animé par l'association. Nous ferons, à cette occasion, la promotion du tourisme, de la gastronomie et de la pêche côtière pratiquée en Normandie.

Pour mener à bien ce déplacement, nous avons bien sûr besoin de finances. Après un loupé en 2013, l'association organisera, de nouveau en mars, un repas marin. En plus du repas et de la vente de produits dérivés du Défi sairois (tee-shirts, casquettes, polos...), de nombreux partenaires publics et privés nous ont apporté leur soutien, nous remercions vivement l'ensemble de nos partenaires et sponsors.

Pour plus d'infos concernant le défi des Ports de Pêche : www.defidesportsdepeche.com

ASSOCIATION

Président Pascal MOCQUET
Secrétaire Emmanuel JORE
Trésorier Daniel DUJARDIN

ÉQUIPAGE

Xavier Hélié, Ostréiculteur
Christophe BURNEL, Marin-Pêcheur
Charles DOUCET, Marin-Pêcheur
Loïc ROULLAND, Ostréiculteur
Stephane Thoraval, Retraité pêche
Eric Leroy, Plaisancier
Philippe Bertrand, Plaisancier
Cédric DANNEVILLE, Plaisancier



LYCÉE MARITIME



"Quand la gastronomie rencontre la mer."

Sous l'égide de l'irqua Basse Normandie et du comité régional de la conchyliculture, le lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme Maurice Marland de Granville et le lycée maritime et aquacole Daniel Rigolet de Cherbourg se sont retrouvés autour de l'huître.

Les élèves de première année en BTS Hôtellerie Restauration sont venus faire une marée avec les élèves de terminale Cultures Marines. Hébergés au fort de la Hougue grâce à la mairie, les élèves se sont levés avec le jour pour se rendre sur le parc du lycée maritime dans la baie de Morsalines.

Les huîtres pêchées ont été traitées à la ferme de Saint Vaast, les élèves de

Cultures Marines ont initié leurs homologues au métier d'ostréiculteur. Cet échange de connaissance a permis aux futurs restaurateurs de découvrir l'huître dans son milieu.

Dans le même esprit, les élèves Cultures Marines se sont rendus au lycée hôtelier de Granville les 14 et 15 janvier. Ils ont travaillé les huîtres selon plusieurs recettes afin de préparer un repas à base d'huîtres. Ils ont ainsi découvert le devenir culinaire de leur travail sur les parcs.

De cet échange est né un livret "Quand la gastronomie rencontre la mer". Rédigé par les élèves des deux Lycée avec leurs professeurs de Français et financé par le Comité Régional de la Conchyliculture Normandie-Mer du Nord, on y retrouve les deux approches du produit.

Cette plaquette est disponible à La Mairie, à l'office de Tourisme de St Vaast la Hougue ainsi qu'à la Ferme d'application du Lycée Maritime



LA MÉDIATHÈQUE

Que s'est-il passé dans notre médiathèque lors de la saison estivale ?

En mai, l'association d'images photographiques numériques de Valognes (IPC 50) a accroché sur nos murs quarante vues magnifiques (en couleur et en noir et blanc) du littoral et du bocage du Nord-Cotentin. Trois de nos bénévoles font partie de ces talentueux photographes amateurs. L'exposition a eu un grand succès mérité.

Du 11 juin au 18 juillet, la médiathèque a présenté une belle exposition "Carnets de voyage" des éditions Sépia, sur une quinzaine de panneaux. Un grand merci à Arnaud d'Aunay et Jean-Lou Eve pour le prêt de leurs splendides aquarelles. Le Clic, les EHPAD, le centre de loisirs se sont associés pour une aventure intergénérationnelle. Ils ont réalisé un carnet de voyage autour de la mer. Les aînés ont retransmis leurs souvenirs et les enfants les ont illustrés. Transmettre son histoire aux jeunes

est essentiel.

Les écoles du canton ont répondu également présent, et ont fourni un travail de grande qualité. Bravo à tous et un grand merci. Cette exposition a obtenu un grand succès.

Du 23 juillet au 08 août, et du 27 août au 14 septembre, la médiathèque a mis à l'honneur Alfred Bourel Latouche dont les oeuvres picturales sont la propriété de cinq générations. Les nombreux visiteurs ont admiré les divers paysages et scènes de genre qui sont un témoignage vivant et précis du Nord-Cotentin au siècle dernier. Quelle belle initiative !

Du 10 août au 24 août, grâce à Robert Santiago, l'accordéon a été à l'origine d'une magnifique exposition d'instruments, d'affiches, de disques. Un concert a fait le plein le 10 juillet. L'artiste a su partager son enthousiasme avec le public pour son instrument de prédilection. Ce fut une agréable soirée. Nous remercions la BDP et le Conseil Général sans qui cette exposition n'aurait pu

avoir lieu.

Désormais, il faut penser aux activités culturelles 2014.

Du 15 juin au 18 juillet, le cheval sera à l'honneur à la médiathèque.

Pour la première fois, la France organisera les jeux équestres mondiaux qui se dérouleront en Normandie, terre de prédilection du cheval.

Avec la participation des écoles et en partenariat avec le festival Ancres et Encre, la médiathèque présentera une grande exposition.

Pour le reste du programme culturel, rien n'est encore défini. Nous tiendrons les Saint-Vaastais au courant de nos futures manifestations.

Valérie et son équipe vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2014.

Marcelle Le Borgne

CLIC (CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION DU NORD-EST COTENTIN)



Au cours de l'année 2013, le CLIC Nord-Est Cotentin a organisé plusieurs actions de prévention sur le territoire des 4 cantons, qu'il s'agisse de prévention de la perte d'audition, des arnaques à domicile, des dangers d'internet, de sécurité routière ou d'ateliers mémoire, ces actions sont organisées en partenariat avec les Secteurs d'Action Gériatrique de chacun des cantons, la MSA et la Mutualité Française. Elles attirent plus ou moins le public des seniors selon les thèmes abordés.

L'aide aux aidants naturels de personnes atteintes de maladies neurodégénératives reste une préoccupation très importante pour les acteurs du territoire. En effet les aidants sont confrontés à un contexte de plus en plus difficile qui renforce les problèmes qu'ils peuvent rencontrer : la pénurie de médecins généralistes notamment sur les cantons ruraux du nord-est cotentin, les hospitalisations de plus en plus courtes, le manque de place en EHPAD et en accueil de jour sur notre territoire, qui s'ajoutent aux difficultés de mobilité vers les lieux existants, Cherbourg et Carentan notamment. De ce fait l'aidant se retrouve plus que jamais démuné, épuisé, dans une position de soignant à laquelle il n'est ni préparé ni formé. De plus l'affectif et l'histoire des personnes concernées induisent culpabilisation et tristesse de voir son parent se dégrader.

Face à cette situation, le CLIC a organisé avec ses partenaires des

visites au domicile de l'aidant afin de lui apporter soutien, écoute pour qu'il puisse poursuivre son rôle auprès de son proche malade avec le plus de sérénité possible. Ces visites sont effectuées par une psychologue et sont entièrement gratuites. Des groupes d'échanges sont également proposés chaque mois sur Valognes, afin de permettre à l'aidant de s'autoriser à "souffler" en brisant l'isolement qui est parfois son lot quotidien. Deux actions ponctuelles sur ce même thème ont également eu lieu :

- À Valognes en juin, une soirée d'information animée par les associations France Alzheimer et Mémoire d'Aïles, "jeux peinture et bricolage dans la relation aidant/aidé". Une vingtaine de personnes ont pu y participer.
- À Quettehou en octobre, un spectacle théâtral "Griottes et Coccinelles" présenté par la Compagnie des Oliviers a regroupé 70 participants.

Pour plus de renseignements, obtenir des informations n'hésitez pas à vous adresser au CLIC : 02 33 43 46 32



Quelques échos de la cuvée 2013 de la semaine bleue sur le thème de "La rencontre des générations"

À Saint-Vaast-la-Hougue, "mémoires et chants du large" le mardi 22 octobre. 150 personnes sont venues écouter la Chorale Amarrage et des extraits des témoignages recueillis par les enfants du centre de loisirs de la communauté de communes du Val de Saire auprès des gens de mers.

À Réthoville, au Moulin de Marie Ravenel, le mercredi 23 octobre, une soixantaine de personnes (enfants du centre de loisirs de la communauté de communes de Saint-Pierre-Église et seniors) ont échangé autour de la fabrication de pain, de bourbelots et des fables de La Fontaine.

À l'Abbaye de Montebourg, le jeudi 24 octobre, une centaine de seniors et d'enfants du centre intercommunal des sports ont partagé autour des jeux anciens normands avec les "Téqueurs et chouleurs de Normandie"

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le CCAS a pour mission de venir en aide à toute personne rencontrant des difficultés au niveau financier ou administratif. Il aide financièrement les jeunes dans leur scolarité (cantine, apprentissage, frais de matériel, classe découverte, voyages d'études...) ainsi que dans leurs loisirs (participation aux frais d'équipement, aux adhésions sportives). Le CCAS gère le panier du Val De Saire en partenariat avec la Banque Alimentaire. Pour pouvoir en bénéficier, il faut s'inscrire en mairie. Les personnes concernées reçoivent un colis mensuel, demande à renouveler tous les 3 mois. Toutes ces aides sont calculées en fonction des ressources des demandeurs. Il organise un portage de repas, merci de se renseigner auprès de nos services.

Logements HLM

Les personnes désireuses d'obtenir un logement HLM doivent venir retirer un dossier d'inscription en mairie et le retourner accom-

pagné des justificatifs demandés. Il sera inscrit et ajouté à la liste d'attente. Attention : Il est important de rappeler que les dossiers les plus anciens seront traités en priorité. Ainsi, lorsqu'un logement se libère, une commission interne se réunit et présélectionne trois dossiers correspondant à la taille du logement vacant. Les sociétés HLM choisissent ensuite un dossier parmi eux. ce sont elles seules qui prennent la décision finale. Repas des aînés Franc succès, encore cette année, du repas des aînés. Il s'est comme toujours déroulé dans la bonne humeur et la gaieté. Un grand merci aux bénévoles...

Nous invitons tous nos aînés à renouveler cette heureuse expérience lors du prochain repas qui aura lieu le dimanche 02 février 2014. Ce repas s'adresse aux personnes habitant St Vaast et ayant plus de 67 ans.

contacter le CCAS ou la Mairie :

Adjointe au Maire chargée du CCAS :
Mme Denise Lepaysant
Secrétaire :
Mme Céline Quentin
Adresse :
Annexe CCAS, près de la médiathèque
Horaires d'ouverture :
Mardi et jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30.
Lundi, mercredi, vendredi : en mairie aux heures d'ouverture
Téléphone : 02 33 20 14 69 ou 02 33 88 62 30

AMICALE DES POMPIERS DU VAL DE SAIRE

AMICALE

Tout au long de l'année, l'amicale s'est investie dans plusieurs domaines : Téléthon, réception d'écoles, participation aux congrès départementaux (actifs et anciens) ainsi qu'aux différentes épreuves sportives.

Le 19 octobre dernier, deux de nos collègues ont été fêtés pour leur départ à la retraite : Jean Claude LEDOUBLEE, incorporé depuis 1979 et Marc GODAN depuis 1983. Cadeaux et verre de l'amitié ont ponctué cette petite cérémonie. Bonne retraite.

Les tournées de calendriers sont commencées, l'amicale vous remercie pour l'accueil que vous réserverez à nos sapeurs lors de leur passage à votre domicile.

Le cross départemental des sapeurs pompiers aura lieu à SAINT VAAST le 23 février prochain à la HOUGUE. Nous vous attendons nombreux autour du parcours pour encourager nos sportifs.

OPERATIONNEL

Les travaux du nouveau centre de secours ont débuté en septembre dans la zone du Pont des Bernes, terrassement et pose des pieux. Un rappel des interventions au 1^{er} novembre qui sont au total de 498 : 388 secours à personne. 24 secours routiers. 41 incendies. 38 opérations diverses. 6 services de sécurité. 1 nid d'hyménoptères.

Les personnes qui désireraient rejoindre le corps des Sapeurs Pompiers Volontaires peuvent prendre contact en envoyant un courrier à l'adresse suivante:

**Centre d'Incendie et de Secours
3 rue Victor GRIGNARD**

50550 SAINT VAAST LA HOUGUE

Les Sapeurs Pompiers du Val de Saire ont organisé une session de secourisme (PSC1) au centre de secours le 21 novembre pour des entreprises du canton (Menuiserie Bihel-Letoupin, Salon de coiffure "Au miroir de soi").

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Yves PICOT 02.33.44.48.14
Cyril LETERRIER 06.77.99.43.39
Clément LATIRRE 06.77.10.30.13

Pour le Chef de centre et le Président de l'Amicale.
Lieutenant Bertrand OLIVERES



EN DIRECT DU PORT

Après de mauvaises conditions météorologiques en avril, mai et juin, les conditions de navigation ont été quasiment optimales en juillet et août. Pourtant, la fréquentation du port a diminué de 4% sur la période du 1er janvier au 1er octobre.

Concernant les nationalités des plaisanciers en passage, les bonnes conditions météorologiques estivales ont permis aux flottes néerlandaises (+ 12,5%) et belges (+ 24,2%) de faire escale à nouveau au port de Saint-Vaast-la-Hougue. Par contre, la fréquentation des britanniques (+ 1,2%) est quasiment restée identique à celle de 2012. Les plaisanciers britanniques viennent principalement à Saint-Vaast durant les mois de mai et juin ce qui explique cette faible augmentation. L'absence du Tour des Ports de la Manche à Saint-Vaast-la-Hougue en 2013 (210 nuitées françaises en 2012) pourrait expliquer en grande partie la diminution du nombre de nuitées des bateaux français (-10,4%)

Pour les séjours mensuels (supérieurs à 30 jours), le nombre de nuitées arrêté au 1er octobre est de 6092 nuitées soit 30% de moins que l'année dernière à la même période. Cette très nette diminution s'explique par le grand nombre d'attribution d'emplacements dans la catégorie des moins de 5m. Ceci a fortement fait baisser le nombre de bateaux inscrits en forfait mensuel dans

l'attente d'une place définitive.

Pour les contrats à l'année, nous avons actuellement 670 navires dans le port et 121 bateaux inscrits sur la liste d'attente dont 50 dans la catégorie des 5 à 6m.

SITE INTERNET ET NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE DE LA SPL D'EXPLOITATION PORTUAIRE DE LA MANCHE

Pour faire suite à la création de la SPL en juin 2012 et de l'arrivée du port de Port-Bail en janvier 2013, il a été décidé de lui donner une nouvelle identité graphique. Un nouveau logo a donc été créé. Vous devriez le voir apparaître et remplacer progressivement l'ancien au cours de l'année 2014.

La SPL aura également son propre site internet qui sera mis en place durant le premier semestre 2014 à l'adresse suivante : <http://www.ports-manche.fr/saint-vaast-la-hougue>



PASSEPORT ESCALES

Conçu et créé par le Conseil Général du Morbihan pour favoriser la fréquentation de ses ports, le "Passport Ecales" continue de s'étendre et de se développer. Le réseau s'est élargi vers l'Angleterre, la Méditerranée et à partir

de 2014 le port de Saint-Vaast rejoindra les 80 ports déjà adhérents. Notre adhésion au réseau a été officialisée par la signature du contrat pendant le Nautic 2013.

Les plaisanciers pourront ainsi bénéficier de nuitées offertes (en nombre limité pour la première année) dans les ports du réseau en contrepartie de "croisières déclarées". Les modalités seront communiquées aux usagers du port avant la saison.

TOUR DES PORTS DE LA MANCHE 2014

En 2014, le Tour des ports de la Manche fêtera ses 30 ans. Les équipages partiront du port de Granville le dimanche 6 juillet. La 6ème et dernière étape arrivera à Saint-Vaast-la-Hougue le vendredi 11 juillet.

RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION PORTUAIRE

La concession, accordée le 1er juin 2012, à la SPL d'exploitation portuaire de la Manche pour l'exploitation globale du port de Saint-Vaast-la-Hougue arrivera à échéance le 31 décembre 2013. À partir du 1er janvier 2014, la gestion du port sera à nouveau concédée à la SPL. La délégation de service public n'étant pas encore signée lors de l'envoi de l'article, la durée de la nouvelle concession n'est toujours pas connue à ce jour.

À la suite des résultats d'exploitation de 2013, un programme d'investissement sera établi pour les 10 prochaines années. Il comprendra les travaux suivants :

l'entretien des pieux
le dragage du port,
le rejointoiement des quais,
le changement des anciens pontons.

REMISE EN ÉTAT DE LA POTENCE DE DÉMATAGE

La potence de dématage de la zone technique est actuellement hors service en raison de la forte usure du palan liée à son exposition aux intempéries et aux embruns. Celui-ci sera remplacé début 2014 pour un montant de travaux s'élevant à 20 000 €.

BILAN COMPTABLE DES MOIS D'EXPLOITATION DE 2012

Le compte administratif d'exploitation du SPIC a été clôturé le 31 mai 2012 après reversement à la commune

du montant des taxes foncières et professionnelles des années 2007, 2008 et 2009 pour 121 648 € avec une section d'exploitation présentant un solde d'exécution + 260 031 € et une section d'investissement présentant un solde d'exécution de +151 560 € soit un résultat cumulé de + 411 592 €.

Ce reliquat a été réparti, conformément à la convention de clôture signée entre la ville et le Conseil Général de la Manche, entre les deux collectivités.

Le bilan comptable 2012 des 7 premiers mois de la SPL est lui déficitaire de 30 000 €.

Ce chiffre s'explique d'une part par l'année comptable qui n'est pas complète et d'autre part par l'ensemble des frais engendrés par la création de la SPL qui ont dû être pris en charge en plus du budget habituel du port. Le bilan de l'année 2013 sera plus représentatif du modèle économique de la nouvelle structure.

M. Gilbert DOUCET



AUPPSV Association des Usagers pour le Port de Plaisance de Saint-Vaast-la-Hougue

En présence de :

Mme Denise LEPAYSANT, représentante de la Mairie de Saint-Vaast, en remplacement de Mr Jean LEPETIT
Mme Françoise NOEL, Directrice de la SPL, gérant les ports de Saint Vaast et Portbail
Mr Gilbert DOUCET, Administrateur de la SPL, représentant la mairie de Saint-Vaast
L'AUPPSV a tenu son Assemblée Générale le 23 Novembre.

Étaient à l'ordre du jour :

- Rapport moral du Président
- Rapport financier et prévision de budget 2014
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Fonctionnement du port (Sanitaires / Accueil visiteurs / Parking résidents / Poubelles / Connexion Internet / Association des ports du littoral Manche / Listes d'attente / Site Internet Office du Tourisme)
- Fonctionnement de la SPL (Commission de gestion du port Convention de délégation de service (DSP) / Manifestations extérieures / Taxes foncières / Travaux / Convention de clôture entre le Conseil Général et la Municipalité)
- Gestionnaire de la zone technique
- Conseil portuaire
- Relation municipalité

- UNAN (Union Nationale des Associations de Navigateur)
- Enquête Cross Jobourg
- SNSM
- Site Internet AUPPSV
- Tarifs 2014
- Conclusion
- Questions Diverses

Utilisateurs des installations du port, si vous souhaitez avoir plus de précisions sur l'un des chapitres traités, n'hésitez à contacter le bureau de l'Association sur sa messagerie (auppsv50@gmail.com).

Plaisanciers, résidents du port de Saint-Vaast, rejoignez notre Association afin de grossir nos rangs et être encore plus représentatifs auprès de nos gestionnaires. À la même adresse, demandez le bulletin d'inscription à notre Association.

Siège Social :

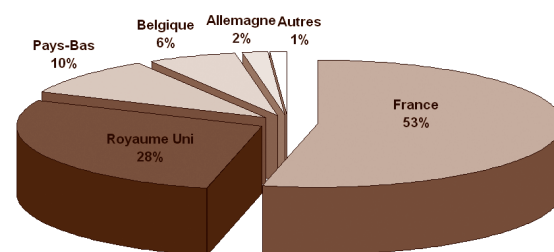
Mairie, 50550 Saint-Vaast-la-Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine,

50550 Saint-Vaast-la-Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Répartition du passage des nuitées par nationalités durant la saison 2013



	2013	2012	Différence
Nuitées France	2916	3256	-10,4%
Nuitées Royaume Uni	1527	1509	1,2%
Nuitées Pays-Bas	522	464	12,5%
Nuitées Belgique	318	256	24,2%
Nuitées Allemagne	100	140	-28,6%
Nuitées Autres pays	57	46	23,9%
TOTAL	5440	5671	-4,1%

DU CÔTÉ DE TATIHOU



Sur l'île Tatihou, le bilan de l'année 2013 fait état d'une fréquentation touristique très légèrement supérieure à celle de l'année dernière. Si la saison a débuté très lentement en avril et en mai, le nombre de visiteurs a augmenté sur les mois d'été jusqu'à fin octobre avec une bonne affluence aux vacances de la Toussaint. L'île a accueilli 61864 visiteurs (contre 61549 l'an passé) qui viennent principalement des départements limitrophes mais qui sont de plus en plus nombreux à venir de régions plus éloignées situées dans le sud et l'est de la France. 92 % des visiteurs sont français. Quant aux étrangers, 30 % d'entre eux sont belges, 17% sont anglais, 14% sont allemands et 12% sont hollandais. Le reste se répartit en une multitude de nationalités différentes mais en très faible quantité.

En 2014 à Tatihou

De nouvelles expositions et de nouveaux espaces !

La nouvelle exposition temporaire du musée

D'avril à novembre 2014

Avis de grand frais : Les collections de Tatihou prennent l'air du large et vous dévoilent leurs plus belles représentations de la mer. Cet élément fort, longtemps effrayant, souvent tumultueux et encore mystérieux, a toujours fasciné les artistes. La scénographie de l'exposition s'appuiera sur l'échelle de Beaufort. Ainsi, les visiteurs parcourront les salles du musée dans une ambiance allant de la mer calme au naufrage. Ici plusieurs lectures de différents tableaux représentant la mer seront faites. D'abord une interprétation artistique et technique des œuvres puis une toute autre analyse via le regard de professionnels de la mer comme celui des pêcheurs, des sémaphoristes ou des sauveteurs en mer. Avis de grand frais permettra ainsi de présenter de nombreuses œuvres des collections de l'île tout

en développant plusieurs thèmes chers aux gens de mer.

À Tatihou, dans le cadre d'un réaménagement global de l'espace muséographique, une galerie d'histoire naturelle ouvrira ses portes dans l'actuelle halle à bateaux au printemps 2014

Ouverture en avril

La Galerie d'Histoire Naturelle

Sur 200 m², la Galerie d'histoire Naturelle de Tatihou offrira aux visiteurs un parcours didactique et ludique permettant de découvrir les

habitats naturels de la dune vers la haute mer. Elle permettra aux classes en séjour ou aux familles curieuses de découvrir le milieu naturel de Tatihou sous tous ses aspects. Fonctionnement des marées, "chant" de la patelle, requins de nos côtes y seront présentés au moyen de panneaux richement illustrés, de collections naturalisées, de moulages et de dispositifs multimédias.

Le public pourra s'asseoir à la paille des chercheurs pour approfondir ses connaissances tout en s'amusant.



Des week-ends à thèmes

Tout au long de l'année, des week-ends sont proposés en hébergement sur l'île. Ils permettent à la fois de se retrouver à l'écart du continent et en même temps de s'intéresser aux patrimoines naturel et historique de ce petit site hors du commun.

Week-end à deux

Samedi 15 et dimanche 16 février / samedi 22 et dimanche 23 février.

Retrouvez-vous en amoureux sur une île où nature et histoire se rencontrent. Laissez-vous séduire par un bon repas et finissez votre soirée en tête à tête entre champagne et chocolats.

Tarif : 85,86 € ou 97,46 € (menu plateau fruits de mer)

De la pêche à l'assiette

Qu'ils se nomment chalutiers, cordiers, ligneurs ou caseyeurs, ils débarquent au petit jour le fruit de la marée pour ramener le poisson, le crustacé ou le coquillage de la saison qui flattera nos papilles. L'île Tatihou vous propose de découvrir le parcours de ces "produits de la mer" de la pêche à l'assiette.

Samedi 31 mai et dimanche 1er juin : La seiche dans tous ses états

Samedi 8 et dimanche 9 novembre : La coquille saint-Jacques

Samedi

13h30 : Rendez-vous à la billetterie Tatihou, quai Vauban

14h00 : Visite guidée du port de Saint-Vaast-la-Hougue : présentation de la pêche, description des bateaux et de leurs engins de pêche. Explication du circuit de pêche

16h00 : Embarquement pour l'île Tatihou

16h30 : Démonstration, dégustation de cuisine sur le thème choisi

19h30 : Dîner des produits de la mer.

Soirée libre (foyer mis à disposition)

Dimanche

Après le petit déjeuner

10h-12h : Visite libre du musée

12h30 : Déjeuner

15h Départ vers Saint-Vaast-la-Hougue

Tarif : 108,86 €/adulte et 63,55 €/enfant (3 à 11 ans)

Les jardins des délices

Samedi 8 et dimanche 9 mars

Au delà de savoir stimuler notre odorat et de ravir notre regard, les jardins de Tatihou regorgent de plantes aux multiples bienfaits. Le temps d'un week-end, partez à la découverte et à la reconnaissance de fruits et de légumes ou bien d'espèces médicinales, cosmétiques ou aromatiques.

Samedi

14h00 : Embarquement

14h30-16h30 : Visite des jardins

DU CÔTÉ DE TATIHOU

17h00 : Goûter

17h30-1800 : Installation dans les chambres

19h30 : Repas

Dimanche

10h30 : Départ de l'île vers Saint-Vaast-la-Hougue

Tarif : 69,06 €/adulte et 34,55 €/enfant

Une chasse aux trésors et aux œufs !

Partez le temps d'un week-end en famille à la chasse aux trésors. Vos méninges, jambes et "doigts de fée" vous seront utiles pour ce jeu afin de découvrir l'île et votre butin enfoui. Au réveil, c'est un trésor chocolaté qu'il faudra dénicher.

Samedi 19 et dimanche 20 avril

Samedi

14h00 : Embarquement

14h30-17h00 : Chasse aux trésors

17h30 : Goûter

17h30-18h00 : Installation dans les chambres

18h-19h30 : Musée

19h30 : Repas

Dimanche

9h00-10h00 : Chasse aux œufs

10h30 : Départ de l'île vers Saint-Vaast-la-Hougue

Tarif : 85,86 €/adulte et 53,70 €/enfant

Petites histoires à Tatihou

Marie Lemoine, conteuse, vous propose de partager quelques brèves sur la grève tout autour de Tatihou ; ce qui se dit, ce qui se murmure comme un secret... Les confidences : Les mots des gosses, les mots de ceux qui les entourèrent et les accompagnèrent... Et l'univers du fantastique, dans le légendaire de Normandie : des mots qui se chuchotent entre les notes du violoneux.

Samedi 4 et dimanche 5 octobre

Samedi

15h00 : Embarquement

15h15-17h15 : Histoires de vies

17h30 : Goûter

17h30-18h00 : Installation dans les chambres

18h00-19h30 : Musée

19h30 : Repas

21h30-23h00 : Contes fantastiques normands

Dimanche

10h30 : Départ

Tarifs en hébergement : 82,66 € / adulte et 51,50 € / enfant.

Tarifs sans hébergement avec un retour le samedi à 23h : Adultes 48 € / adulte et 31,50 € / enfant

Les ateliers du mercredi

Le musée de l'île Tatihou propose de nouvelles activités pour les enfants de 6 à 12 ans et des ateliers enfant-parent durant

les vacances scolaires de la toussaint, de février, de pâques et en début d'été.

Entre jeu et expérimentation, des activités créatives et ludiques sont proposées pour éveiller la curiosité, stimuler l'observation et l'expression artistique des jeunes visiteurs.

De 14h à 17h. Tarif : 5,10 € / adulte et 5,10 €/enfant

5 mars : Atelier enfant (6-12 ans)-parent Comme un naturaliste, observe le plancton !

12 mars et 23 juillet : Atelier enfant 8-12 ans. Possibilité pour les parents de visiter le musée en accès libre

Comme un charpentier de marine, construis ton bateau !

23 Avril : Atelier enfant (6-12 ans)-parent Comme un naturaliste, observe les espèces marines qui produisent de la lumière !

30 avril et 16 juillet : Atelier enfant (6-12ans), possibilité pour les parents de visiter le musée en accès libre.

Comme un peintre, prends tes pinceaux ! Avis de tempête

Mercredi 9 juillet : Atelier enfant (6-12 ans)-parent

Comme les premiers photographes, construis ta boîte à images ! L'île en sténopé. L'île en une boîte... de conserve !

Mercredi 22 octobre : Atelier enfant (8-12 ans), possibilité pour les parents de visiter le musée en accès libre.

Imagine et fabrique ton monstre en boîte ou en trophée !

Mercredi 29 octobre : Atelier enfant (6-12ans)-parent

Comme un naturaliste, apprend à reconnaître les algues !

LE CALENDRIER D'OUVERTURE DE TATIHOU EN 2013

Haute saison : du samedi 5 avril au dimanche 5 octobre

Horaires de la billetterie à Saint-Vaast-la-Hougue : de 9h30 à 17h30

Horaires d'ouverture du site : de 10h à 18h

En basse saison

Vacances d'hiver : Du samedi 15 février au dimanche 16 mars

Vacances de la Toussaint : Du samedi 18 octobre au dimanche 2 novembre Week-end des 9,10 et 11 novembre

Horaires de la billetterie à Saint-Vaast-la-Hougue : de 13h à 16h30

Horaires d'ouverture du site : de 14h à 17h en semaine et de 14h à 17h30 les week-ends et jours fériés.

STATION SNSM DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE



2013, une année exceptionnelle :
Mise en service de la SNS210 "Président Jules Pinteaux"

Les Sauveteurs en Mer ont pour mission le sauvetage des personnes en danger en mer. Les Sauveteurs en Mer sont le 1^{er} maillon de la chaîne des secours. A la demande du CROSS, ils interviennent, évaluent l'état des personnes secourues, leur donnent les premiers soins et demandent éventuellement l'assistance des pompiers, du SAMU, pour évacuation vers l'hôpital le plus proche selon la gravité des blessures.

L'année 2013 restera marquée par l'arrivée d'une nouvelle vedette : la SNS210 "Président Jules Pinteaux", mise en service depuis le 14 juillet. Elle est ainsi nommée, sur proposition de l'équipage, en l'honneur de l'ancien président de la station qui a été à l'origine, en 1990, de l'attribution d'une nouvelle vedette : la SNS239 "Amiral Philippe Mouchez".

La SNS210 "Président Jules Pinteaux" est un canot qui bénéficie des meilleurs équipements et de moyens de communication modernes. Longue de 11,95 mètres et d'une largeur de 4,20 mètres. D'un déplacement de 13,5 tonnes, elle est propulsée à la vitesse maximum de 26 nœuds par deux moteurs de 460 chevaux. Insubmersible et avec une forte capacité d'autoredressabilité. Une annexe-semi-rigide est stockée et arrimée sur une rampe sur l'arrière de la vedette. Avec son moteur à poste, elle permet d'intervenir rapidement dans des zones impossibles d'accès, en raison de la faible hauteur d'eau ou des obstacles. La coque de la "SNS 210" a été construite par le chantier Sibiril à Carentec. Les équipements, la motorisation et les aménagements ont été réalisés par le

service technique de la SNSM (CERO) à Saint-Malo.

Ce nouvel équipement a un coût : 520.000 euros financés par la SNSM et les collectivités territoriales (Région et Département), un quart, soit 130.000 euros, reste à charge de la station. Depuis 4 ans, 350 donateurs, en majorité usagers du Port de Saint-Vaast-la-Hougue ont répondu à notre sollicitation pour un total de 68.000 euros, ainsi que les collectivités locales et le port de Saint-Vaast-la-Hougue pour 23.000 euros.

Pour des raisons d'organisation, la bénédiction solennelle de la vedette aura lieu le 17 mai 2014 avec, nous l'espérons, la participation de nombreux donateurs qui ont permis l'acquisition de ce nouveau canot.

La SNS210 "Président Jules Pinteaux" a été la Vedette du Salon Nautique à la Porte de Versailles à Paris du 6 au 15 décembre 2013, sur le stand de la SNSM. Plus de 4000 visiteurs ont pu la visiter et faire connaissance avec son équipage de bénévoles qui se sont relayés pour faire découvrir le bateau, ses équipements et répondre à toutes les questions sur le sauvetage en mer. Cette année, la SNSM a orienté son stand autour du thème du bénévolat en invitant navigateurs, personnalités et bénévoles à venir échanger et s'exprimer sur son plateau web radio sur le thème de l'engagement humain et du bénévolat.

Notre ancienne Vedette, la SNS239 "Amiral Philippe Mouchez" a été confiée au CERO pour être révisée et mise aux normes actuelles. Elle va être mise en réserve pour remplacer les moyens qui

seraient indisponibles, pour permettre la permanence des dispositifs de sauvetage et de sécurité en mer.

Au cours de l'année 2013 les sauveteurs de la Station de Saint-Vaast-la-Hougue ont été sollicités par le CROSS pour 24 interventions de sauvetage : ils ont assisté 15 bateaux, 36 personnes ont été secourues parmi lesquelles 1 a été sauvée d'un péril certain. Les 15 embarcations se répartissent entre : 6 embarcations de plaisance à moteur et 9 embarcations de plaisance à voile auxquels s'ajoutent 4 engin de plage.

La station S.N.S.M. de Saint-Vaast-la-Hougue compte 19 bénévoles, qui gèrent, entretiennent et arment les embarcations de sauvetage qui lui sont confiées par le siège. La station doit faire face à toutes les dépenses liées à l'entretien courant des locaux et des embarcations, aux réparations, à l'achat de carburants, de vêtements de mer, d'équipements électroniques de navigation, de matériel médical et de plongée.

Afin de renforcer nos possibilités d'intervention en baie de Seine, à la demande des autorités maritimes, nous maintenons notre vedette au mouillage, lorsque la météo le permet, pour être en mesure d'appareiller à toute heure.

En cette fin d'année nous regrettons la disparition de Gérard Lescroël, patron pêcheur Saint-Vaastais, qui a consacré beaucoup de temps et de dévouement à la SNSM pendant plus de 32 ans, dont 14 ans comme patron de la SNS239 "Amiral Philippe Mouchez". Sa disparition survient presque 3 ans après celle de son frère Jean-Pierre qui fut également pendant près de 30 ans membre de la station de Saint-Vaast-la-Hougue.

Cette année encore nous comptons sur votre générosité pour participer au fonctionnement de notre station et préparer le renouvellement de notre embarcation semi-rigide.

Les dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66% du don.

Au nom des bénévoles de la Station, je vous remercie par avance et vous présente nos meilleurs vœux pour 2014.

Le Président, **Rémy Noël**

Adresse : Station SNSM
87, rue Maréchal Foch
50550 Saint-Vaast-la-Hougue



Saint-Vaast, une ville fleurie !

La ville de Saint-Vaast vient d'obtenir en Décembre 2013 le label "Ville fleurie". Ce label est décerné dans le cadre d'un concours des villes au niveau de la Région Basse Normandie (Comité Régional du Tourisme).

Après son passage du 20 au 23 août 2013 dans les villes candidates, le jury régional a attribué à notre ville sa première fleur. Ainsi Saint-Vaast va pouvoir installer en entrée de ville ce panneau qui indique cette distinction. Mais la reconnaissance ne s'arrête pas là. En effet, Saint-Vaast a également obtenu au concours départemental 2013 des villes et villages fleuris, le 1^{er} prix dans la catégorie des villes de 1001 à 2500 habitants.

Un premier prix récompense une ville en fonction des points suivants :

- Pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie par le développement des espaces paysagers privés et publics. Il s'inscrit dans une politique globale d'environnement.
- Pour participer à l'image de la commune, dont il est un élément important, et peut être un outil de communication efficace.
- Pour avoir représenté un réel outil de promotion touristique, soit comme produit touristique à part entière et toujours comme élément de qualité de l'accueil.

- Pour jouer un rôle économique par ses retombées et les emplois générés dans les secteurs de l'horticulture et du paysage, ainsi que dans le domaine du tourisme.
- Pour jouer un rôle social de par son aspect fédérateur, véritable facteur de cohésion sociale.
- Enfin, pour jouer un rôle éducatif de par la sensibilisation des plus jeunes au respect de l'environnement et à l'effort d'amélioration du cadre de vie.



Le concours des Villes et Villages Fleuris est basé sur trois types de critères :

- le patrimoine paysager et végétal (arbres, arbustes et rosiers, pelouses, fleurissement en pleine terre et hors sol, ...) compte pour 50 % de la note

- le cadre de vie et le développement durable (gestion de l'environnement, gestion de l'eau, des produits chimiques, la propreté, le mobilier urbain, ...) compte pour 30 % de la note.

- les actions d'animation et de valorisation touristique représentent 20 % de la note.



Le jury départemental de la Manche est composé de 16 membres ; il s'agit :

- d'élus
- de responsables et directeurs de services espaces verts,
- de professionnels de l'horticulture et du paysage,
- de professionnels de l'aménagement et de l'environnement,
- de professionnels du Tourisme,
- de membres d'associations.



Ce fleurissement embellit notre cadre de vie et valorise l'image de notre commune. D'autres initiatives contribuent à cette recherche d'une bonne image de notre ville. Ainsi, pour compléter ce dossier, nous abordons l'illumination des vitraux de l'église, les nouvelles plaques de rue aux couleurs Vauban et l'implantation imminente d'un panneau d'entrée de ville mettant en évidence notre inscription au patrimoine de l'UNESCO.



Durant la période de Noël les Saint-Vaastais peuvent admirer les vitraux de l'église éclairés.

La ville a changé les plaques de rue ainsi que le mobilier urbain (bornes, barrières...). Celles-ci ont désormais les couleurs "Vauban", en cohérence avec l'inscription de nos tours au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette nouvelle signalétique est financée à hauteur de 50% par le Conseil Général de la Manche dans le cadre du Contrat d'objectif.

Un nouveau panneau d'entrée de ville mettant en valeur l'inscription de la ville au patrimoine mondial de l'UNESCO va être placé aux 2 entrées de la ville (Route de Réville et Rue Maréchal Foch).



Dossier réalisé par
Jean-François Claude,
Conseiller Municipal Délégué



PAROISSE SAINTE-THÉRÈSE

Bonne Année 2014 !

"Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de ceux qui souffrent sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur" écrivait le Concile Vatican II il y a 50 ans. C'est toujours vrai. Le pape François et beaucoup de chrétiens chez nous donnent chair à ces propos. Mais le témoignage est toujours à parfaire.

2013 aura connu un hiver long et froid avec son épisode neigeux... Et aussi un bel été ensoleillé qui aura vu beaucoup de touristes passer et séjourner chez nous. Ils ont été en plus grand nombre qu'à l'accoutumée. Le salon du livre, les Traversées de Tatihou, les diverses manifestations culturelles en ont profité, mais il semble que les revenus des commerçants n'ont pas toujours été en conséquence. La crise économique touche tout le monde et elle continue à se faire sentir aussi sur la vie de nos entreprises et sur l'emploi. Dans la grisaille des nouvelles, il faut reconnaître que la réfection de la liaison St-Vaast/Quettehou contribue à améliorer notre cadre de vie. Et le remplacement des plaques de rues insère la ville dans le réseau Vauban reconnu au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. Il faut savoir apprécier, de la même façon qu'il est bon de savoir goûter les instants de bon-

heur que nous offre notre beau Val de Saire. Beaucoup nous l'envient. Et bien souvent nous ne savons pas profiter de nos instants de bonheur.

Que sera 2014 ? Nous ne le savons pas. Mais une chose est certaine : 2014 sera une année d'échéances locales et européennes. Tout le monde y pense. Au moment de ces élections, il s'agira pour les électeurs d'exercer une part de leur responsabilité en prenant connaissance des projets portés par les uns et les autres et de donner leur confiance à ceux qui, à leurs yeux, feront avancer nos diverses communautés vers l'avenir le meilleur pour le plus grand nombre.

En 2014 comme en 2013, il y aura le métier à accomplir, le salaire à gagner, le rôle social à habiter, l'engagement à tenir...

Puis-je me permettre un vœu ? Osez vivre l'année qui vient, comme elle viendra. Si vous êtes sur le versant du malheur, tentez de faire de vos larmes l'eau qui, mêlée à la rugueuse farine des jours, fera lever le pain de la consolation. Si vos heures vous mènent sur la rive d'un bonheur solaire, tentez de faire de votre rire une main tendue de contagieuse espérance. Prenez la vie pour ce qu'elle est : belle et fragile, radieuse et tragique.

Regardez, en ce début d'année, ces "voyageurs venus d'Orient" (les mages) qui s'agenouillent devant l'infinie fragilité de Dieu. Contemplez, avec eux, l'enfant nu de la

Promesse qui vient rejoindre votre propre fragilité. Ecoutez le secret murmure de cet enfant de l'Epiphanie qui, lui seul, peut vous offrir le seul vœu qui tienne : "Je serai avec toi..."

Pierre Tournier, curé

Des dates à retenir

Premières communions
Jeudi (Ascension) 29 mai 2014 : à Quettehou (messe à 10h30)
Dimanche 1^{er} juin 2014 : à Montfarville (messe à 10h30). Au choix des familles.
Professions de foi
Dimanche 22 juin 2012 à St Vaast (messe à 10h30).
Rando-Evangile
Samedi 12 avril 2014. À Réville et messe des Rameaux à 18h30.



CARNA VAL DE SAIRE

Le prochain défilé du CarnaVal de Saire se déroulera le dimanche 6 avril à Quettehou.

Le comité des fêtes sera porteur de cette organisation et espère mobiliser, autour de lui, toutes les associations et bénévoles du canton pour que cette fête soit une grande réussite. **Le Grand défilé du CarnaVal de Saire aura lieu le Dimanche 6 avril 2014 à Quettehou. Préparez vos costumes !**

Dans un précédent bulletin, nous évoquions les difficultés de notre Comité Carnaval, notamment l'essoufflement des associations adhérentes. Le succès du défilé d'Anneville-en-Saire en 2012 et la mobilisation des carnavaliers nous a encouragés à poursuivre notre activité. Nous vous proposons donc, le 6 avril prochain, de nous rejoindre nombreux à Quettehou.

Nous appelons tous les bénévoles et associations à se mobiliser pour participer à cette grande manifestation, confection de chars, fleurs, décorations, organisation en confréries, etc... Contactez le Comité CarnaVal de Saire ou le Comité des fêtes de Quettehou.

Notre bureau :

Président : Jean-Michel LEDORMEUR / Barfleur

Vice-présidents : Monique HELOU / Réville
Francis DUBOST / St-Vaast la Hougue
Secrétaire : Jacques LEPOITTEVIN / Quettehou
Trésorière : Annick PINABEL / Quettehou

Le comité Carna Val de Saire



COMITÉ DES FÊTES



L'année 2013 a été, une fois de plus, bien remplie en activités et manifestations.

Le début de l'année et le printemps ont été couronnés de succès avec la Soirée Cabaret, le vide-grenier et notre Festival Terre de Marins.

Par contre la météo de mai nous a joué des tours pour le Festival Terre de Marins mais de nombreux festivaliers ont bravé les éléments pour venir applaudir les 7 groupes et déguster les repas élaborés par nos bénévoles.

Pendant la saison estivale, la seule manifestation à laquelle nous participons c'est le Festival des Traversées Tatihou, où nous apportons notre soutien en assurant une restauration pour les festivaliers de retour de l'île.

Nous avons fait salle comble pour notre traditionnel Loto d'Octobre ce qui prouve que les lots que nous proposons le rend très attractif. Les bénéfices de ce loto servent à payer le spectacle et le goûter que le Comité des Fêtes offre aux enfants de la commune en fin d'année. Cette année nous avons pris rendez-vous avec Le Père Noël le samedi 14 Décembre en début d'après midi.

Il arrivera Place Belle Isle et nous emmènera à travers les rues de Saint-Vaast, jusqu'à la salle Max-Pol Fouchet, où nous pourrons admirer un merveilleux spectacle de marionnettes. A l'issue de cet après-midi bien rempli, le Comité se fera un plaisir de vous offrir un goûter.

Le calendrier pour le début 2014 est déjà établi :

- Le 24 Janvier : Assemblée générale ouverte à tous
 - Le 8 Février : Soirée Théâtre avec la troupe "Les Délirons"
 - Du 30 mai au 1 juin : le festival Terre de Marins
- Nous communiquerons plus en détail dans les prochains mois sur la programmation de l'édition 2014, mais nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que nous recevrons 5 groupes (dont 2 britanniques).
- Une soirée "cabaret" est à l'étude...

Le Comité des Fêtes compte un noyau d'une trentaine de bénévoles plus quelques autres personnes qui nous aident ponctuellement. Tout ce petit monde travaille toujours dans la bonne humeur et la convivialité. Nous sommes un cercle ouvert, nous avons toujours besoin de nouvelles idées et de bonnes volontés pour animer au mieux notre cité.

Un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent pour l'association et aussi à la population et la municipalité qui nous suit et nous soutient lors de nos manifestations.

Le Comité des Fêtes de Saint Vaast souhaite à toutes et à tous de très bonnes Fêtes de fin d'année.

Le Président, J.F. Comblet



ORCHIS



Avant le nettoyage



Après le nettoyage

Orchis et le collège : sensibiliser à la protection de l'environnement

Chaque année, l'association Orchis propose aux écoles du canton de les accompagner dans l'Opération "Nettoyons la Nature" qui a pour but de poursuivre, sur le terrain, la sensibilisation à la protection de l'environnement dispensée par les enseignants pendant les cours. Cette année, c'est le collège qui a sollicité Orchis suite à notre proposition. Les 50 élèves des deux classes de 5e du collège Guillaume FOUACE de Saint-Vaast, avec leurs enseignants, des personnels et quelques membres d'Orchis, ont débarrassé le littoral allant du Cul de Loup au Carvallon d'environ 3 m³ de déchets en à peine une heure et demie.

Orchis et la Hougue : sauvegarder notre patrimoine

Nous avons la chance d'avoir à Saint-Vaast un superbe patrimoine. Que ce soit sur l'île de Tatihou ou sur la presqu'île de la Hougue, le passé nous a laissé un riche héritage. Mais voilà, toutes ces pierres vieillissent et la nature n'arrange pas les choses. Le fort de la Hougue est un terrain militaire dont une partie est mise à la disposition de la ville de Saint-Vaast qui en assure l'entretien. Cette partie s'étend entre le casernement de l'entrée au nord et le sémaphore au sud. On y accède par la Porte aux Dames à l'ouest. Au printemps, lors de visites costumées et de chasses au trésor, des bénévoles de l'office de tourisme, par ailleurs membres d'Orchis, ont constaté que le lierre, les ronces et d'autres plantes continuaient de gagner du terrain et que la base de la tour était bien envahie. Un des objectifs de l'association Orchis étant la sauvegarde du patrimoine, du constat à l'action il n'y a pas eu trop de temps écoulé.

Après avoir recueilli l'accord de la mairie, en quelques matinées, une dizaine de membres d'Orchis ont commencé à dégager les pierres de la végétation envahissante. La base de la tour, le chemin de ronde furent dégagés, les services techniques de la mairie évacuant les tas de déchets que nous coupions. Un escalier fut découvert sous le lierre ; à un autre

endroit, un mur recouvrant un blockhaus fut mis à jour. Des sureaux envahissants, cachant l'horizon et les lignes de la fortification, furent coupés.

Mais la tâche est immense car le travail doit être minutieux : on arrache en veillant à ne pas abîmer pierres et joints. Vu l'ampleur du chantier se pose le problème du suivi : lierre et ronces ont l'habitude de regagner le terrain perdu... Donc il faudra assurer un entretien régulier, qui sera toutefois moins important que le nettoyage primitif.

La mairie a proposé à Orchis une convention qui l'autorise à intervenir autant que besoin pour poursuivre cette tâche et en assurer le suivi. Cette convention, qui définit les objectifs et clarifie notre rôle, a été signée par les deux parties. Elle permettra, nous l'espérons, aux fortifications de la Hougue de garder leurs lignes édifiées il y a 300 ans que nous nous devons de préserver en tant qu'héritiers. Orchis se sent dans son rôle dans ce chantier. Le passé de ces pierres nous livre des enseignements qui permettent de comprendre notre histoire.

Régulièrement, vous verrez des appels à un chantier d'Orchis sur le Fort de la Hougue. Vous y êtes, bien sûr, cordialement invités : chacun fait selon ses forces, ses moyens et participe ainsi à maintenir en état le patrimoine de nous tous et de chacun de nous. L'inscription de nos deux tours côtières au Patrimoine mondial de l'Unesco nous donne aussi des devoirs.

www.orchis-nature.com



SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE



À la demande des anciens combattants de Saint-Vaast-la-Hougue, Monsieur le Maire et le conseil municipal ont accepté à l'unanimité de baptiser ce lieu : "Square des Anciens Combattants". Au nom de tous les A/C de Saint-Vaast, Monsieur le Maire nous vous adressons nos sincères remerciements.

Cette plaque est en reconnaissance, en hommage à tous les hommes, à toutes les femmes de tous les conflits qui sont morts aux combats pour notre **Patrie**, pour notre **Liberté**. Nous avons tous un devoir de mémoire, de respect, envers ces hommes et ces femmes qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre en PAIX. N'oublions jamais le sacrifice de ces hommes et femmes morts ou disparus dans toutes les guerres depuis plus d'un siècle.

14/18 : 6 millions de morts ou disparus dont 86 garçons de Saint-Vaast âgés de 20 à 25 ans.

39/45 : 600.000 morts dont 250.000 militaires et 350.000 civils.

Indochine : 92.000 morts, 150.000 blessés (des 3 armées Terre, Air, Mer) 39.858 prisonniers, 9934 seulement furent rendus, 6212 furent hospitalisés dans un état identique aux rescapés de Buckenwal. La Marine Nationale, embarquée sur différents bâtiments, a fait du bon travail de même que les commandos parachutistes, François, Joubert, De Montfort, les successeurs des commandos Kieffer qui débarquèrent en Normandie en 1944 ; plus de 100 hommes sont morts ou disparus, le commando François fut dissous après avoir perdu 52 hommes et eu 11 blessés.

14000 Gendarmes ont combattu dans toute l'Indochine. 654 sont morts au champ d'honneur, 1600 furent blessés, 188 furent prisonniers, 7 seulement seront libérés. Cette guerre était méconnue en France, le matériel, les munitions étaient sabotés. Les blessés débarqués à Marseille étaient reçus à coup de boulons, de cailloux, en gare de Marseille et de Lyon.

En Algérie, de 1954 à 1962 et 1963, il y a eu plus de 2.800.000 appelés, 30.000 morts, 70.000 blessés, sans oublier les 3000 pieds noirs et 150.000 harkis disparus. Notre département a perdu 228 garçons de 20 ans ; ils sont tous inscrits sur le monument du département à Saint-Lô.

Les O.P.E.X. en Afrique Noire, Cameroun, Côte d'Ivoire, le Kosovo, le Liban, la Syrie, 517 personnes ont donné leur vie pour la PAIX du monde.

De Denis DIDEROT, écrivain et philosophe, cette citation :

"La guerre est un fruit de la Dépravation des hommes et c'est une maladie convulsive et violente du corps POLITIQUE ; il n'est en santé, c'est à dire dans son état naturel, que lorsqu'il jouit de la PAIX."



ASSERAM

L'association ASSERAM propose pour les jeunes, adultes et seniors un panel étendu d'activités : des cours de soutien scolaire (du CP à la troisième, toutes matières confondues), des cours de remise à niveau, une écoute et un accompagnement psychologiques, des groupes de paroles et d'échanges, des ateliers d'insertion sociale et professionnelle, des ateliers citoyens (droits de la personne, démarches administratives).

En cette fin d'année, l'association lance deux nouvelles activités. La première "Mémoires et Apprentissages" concerne les personnes de plus de 50 ans. Les ateliers mémoire, animés par des professionnels formés, proposent des programmes d'entraînement de la mémoire (stimulation sensorielle, structuration intellectuelle, repères spatiaux, attention volontaire, etc.). Les programmes d'entraînement de la mémoire peuvent se réaliser en séances individuelles ou de groupe. La seconde "Santé, Prévention et Éducation Thérapeutique du Patient" est destinée aux personnes de plus de 18 ans présentant une maladie chronique : diabète de type 1, diabète de type 2, femme atteinte de diabète gestationnel, obésité et maladies car-

diovasculaires (hypertension artérielle, cardiopathie ischémique, artériopathie, insuffisance cardiaque).

Un parcours personnalisé d'éducation thérapeutique vous est proposé. Ce parcours, au cours duquel votre médecin traitant reste le professionnel de santé référent, vise à vous aider à comprendre votre état de santé, vos traitements et à participer aux soins afin d'améliorer votre qualité de vie. Vous pourrez ainsi bénéficier, et ce gratuitement : d'un diagnostic éducatif (réalisé par un référent éducatif) ; de séances thérapeutiques individuelles adaptées (diététiciens, podologues, psychologues, infirmiers, etc.) ; de séances collectives d'éducation thérapeutique (différents thèmes au choix : savoir identifier et reconnaître les signes d'alerte, savoir réagir face aux situations à risque du diabète et de l'insuffisance cardiaque, apprendre à gérer son stress et ses émotions, comprendre l'équilibre alimentaire, appréhender l'alimentation pauvre en sel, etc.) ; de bénéficier de groupes de parole et de séances de pratique d'activité physique.

L'adhésion est gratuite pour le patient (sur prescription du médecin traitant). Vous pourrez ainsi, à votre rythme et

en toute sérénité, acquérir ou maintenir les compétences dont vous avez besoin pour gérer au mieux votre vie avec une maladie chronique. L'ensemble de l'offre en éducation thérapeutique est prise en charge par le ROD et ses partenaires. Selon votre projet personnalisé d'éducation, vous pourrez donc rencontrer gratuitement différents professionnels de santé (diététicien, psychologue, infirmier, podologue, etc.). C'est dans la continuité de nos actions solidaires et militantes que nous souhaitons à la population saint-vaastaise une heureuse année 2014. À cette occasion, nous adressons nos plus chaleureux remerciements à toutes les personnes qui, depuis plus de sept ans, témoignent à l'association une confiance et un soutien indéfectibles. Notre équipe reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Informations sur nos activités et contact :

Association ASSERAM
13 rue d'isamberville
50550 Saint-Vaast-La-Hougue
Courriel : asseram@dbmail.com
Téléphone : 09.74.65.20.42.

ASSOCIATION ST-VAASTAISE DES BATEAUX TRADITIONNELS



Michel BONNEFOY. L'ambiance était conviviale et festive. Quatorze bateaux traditionnels de l'association s'étaient regroupés au ponton visiteurs avec une sortie en rade le samedi après midi. Nos amis de Barfleur avaient fait le déplacement avec quatre bateaux.

Bon vent et longue vie à Henriette et son équipage.



Hormis les régates habituelles de bateaux jouets qui ont lieu en général au mois de juillet et différentes sorties voiles avirons en flottille avec les membres de l'association, cette année a été marquée par un anniversaire important. En effet, à l'occasion des journées du patrimoine qui ont eu lieu les 14 et 15 septembre 2013, nous avons fêté les 100 ans d'HENRIETTE, bateau appartenant à Nadine et

COMITÉ DE JUMELAGE SAINT-VAAST / BRIDPORT



Visite à BRIDPORT : 13/16 Septembre 2013

Partis le Vendredi soir 13 Septembre, nous étions 34 passagers en car et 9 en voitures particulières à embarquer sur le "Barfleur" pour rendre visite à nos amis de Bridport.

Le Samedi coïncidait avec la journée du Patrimoine en Angleterre. Certains choisirent de visiter la "Chantry" ou la Maison des Quakers mais la plus grande partie du groupe se retrouva au Musée de Bridport où une exposition était consacrée à la mode, à l'époque des Premiers Bains de mer ainsi qu'à la Mairie nouvellement restaurée. L'après-midi, au libre choix de nos hôtes, nous nous retrouvions nombreux sur la Promenade de Lyme Regis.

La soirée se termina au restaurant le Riverside récemment relooké, accueillis par le chaleureux et enthousiaste président, Mike Farmer, accompagné de tous les Anglais membres du Jumelage. À l'issue du repas unanimement apprécié, rendez-vous fut pris pour le service religieux du lendemain qui commémorerait l'action de l'Aviation britannique et des commandos parachutistes au cours de la Bataille d'Angleterre. Cheryl Ludgate, toujours élégante habillée en tenue des années quarante, n'était pas la moins remarquée et John Lawrence, lui, portedrapeau de son Bataillon rappelait le souvenir des héroïques soldats

anglais.

Puis nous partions en car déjeuner à Mapperton Gardens, demeure de la famille de Lord Sandwich, ce qui vous dit quelque chose ; là était planté le décor du tournage d'un nouveau film d'après un roman de Thomas Hardy. L'étape suivante nous menait à la maison de celui-ci près de Dorchester, désormais propriété du National Trust.

Pour conclure ce séjour unanimement apprécié, l'ensemble des membres du Jumelage français et anglais fut reçu par Ellie Farmer, charmante épouse de notre sympathique et dévoué président en leur domicile. Ce fut un moment convivial où le mois de Juin fut choisi pour la visite retour des Bridportais à Saint-Vaast.

Le lundi matin, après des adieux émouvants où il se lisait sur les visages la joie d'un week-end réussi, nous prîmes la route pour la magnifique ville de Bath avant de rejoindre le port de Portsmouth pour une traversée nocturne.

Échanges

Il est à noter qu'à notre plus grande satisfaction les échanges se poursuivent entre nos jeunes boursières ; en effet, durant les vacances de la Toussaint, Clémence Pérez Moreno a accueilli sa correspondante Tilly et Julie Aubaud a reçu Merry Chamen, chez qui elle avait été accueillie en Juillet dernier.

Nécrologie : Peter Gower Townsens Bates 8/10/1920 - 25/07/2013

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris au cours de l'été dernier le décès du Colonel Peter Bates l'un des premiers membres fondateurs du Jumelage Bridport - Saint-Vaast. Personnellement, c'est chez lui et son épouse Pamela que j'avais la chance d'être reçue ces dernières années lors de nos différentes visites à Bridport où j'appris à connaître ce couple si chaleureux.

Le Colonel Bates est né à Ranchy, en Inde, en 1920 où son père était planteur de thé. À 7 ans, il gagne l'Angleterre où il suit ses études comme tout collégien anglais et à 18 ans il intègre la prestigieuse Académie Militaire de Sandhurst.

De 1940 à 1947, il sera envoyé en Afrique du Nord, Italie, Yougoslavie, Grèce, Palestine.

En 1947 il est nommé pour trois ans à Hounslow, à Londres pour créer le 11ème Bataillon de Parachutistes, c'est à cette époque qu'il épouse Pamela avec qui il eut deux filles.

Sa carrière militaire le conduira en mission sur tous les continents, en Australie, au Nord du Nigéria...

Nommé à Baden-Baden, Commandant en Chef des Troupes Anglaises d'Occupation en Allemagne, il eut le loisir d'apprécier la compétence du Général Massu dont il disait que, dans tout l'appareil militaire Occidental il était la personnalité la plus impressionnante et où son épouse devint l'amie intime de Pamela, elle qui était déjà amie de la famille de Gaulle.

Puis le Colonel Bates est nommé à l'Ambassade du Laos avant de revenir à Londres.

Après une carrière passionnante, il se retire définitivement en Octobre 1975. Le couple choisit de vivre à la campagne dans le paisible petit village de Shipton Gorge, situé près de Bridport, où Peter repose désormais.

Madeleine Pinteaux



ASSOCIATION ATTELAGE ET PATRIMOINE EN COTENTIN

Au cœur du Cotentin, l'association Attelage et Patrimoine En Cotentin vous propose des visites à bord de voitures à cheval. Vous pourrez y découvrir les activités ostréicoles pratiquées dans la baie de Saint-Vaast-la-Hougue, littoral très connu du Val de Saire, tout en profitant d'un patrimoine architectural exceptionnel.

Grande balade : À la découverte du patrimoine maritime,
Balade à bord de calèches, tirées par une paire de chevaux de trait. C'est une visite commentée d'environ 1 h 30, découverte du panorama maritime, des activités ostréicoles, du patrimoine architectural des Tours Vauban. Cette balade attelée vous permet de partir à la découverte d'une exploitation ostréicole (GAEC La Tatihou). Vous pourrez ainsi découvrir de manière ludique l'exploitation, l'histoire de l'huître, ses bienfaits, le travail de l'homme. La visite se terminant par une dégustation.

Petite balade : À la découverte du centre ville,

Découverte de Saint-Vaast-la-Hougue, direction le port, la Chapelle des Marins, passage dans la rue de Verrüe (maison Gosselin), puis retour à la petite cale (durée 20 minutes).

Autres activités :

L'association vous propose également, des balades dans le Nord-Cotentin pour vos manifestations évenementielles :

Mariages, fêtes de village, père Noël, événements culturels, associatifs, promenade à thème, découverte des travaux agricoles...

À partir de 2014 :

Offrez-vous une escapade en amoureux ou entre amis et lâchez prise le temps d'un week-end, venez faire des pro-

menades dans la quiétude du bocage normand, les côtes du littoral, les paysages contrastés entre bocage et campagne. Il existe différents itinéraires et lieux à découvrir, tout aussi intéressant et qui offrent de belles heures de balade. L'association vous propose un hébergement pour quatre à six personnes, avec prairie, box, attelage, chevaux pour un agréable séjour.

N'hésitez pas à nous contacter pour vos projets, vos idées, vos envies... Afin que l'on puisse répondre à vos besoins, tarifier au plus juste et vous offrir une solution sur mesure.

Le Président : Francis Valognes 06 18 43 74 76

Siège social : Mairie, 9 rue de Choisy

50550 SAINT VAAST LA HOUGUE

Adresse postale : 26 bis Alexis de Tocqueville

50700 VALOGNES

Adresse mail : contact@attelagecotentin.com

Site internet : www.attelagecotentin.com.



CLUB DE L'AMITIÉ

Après quatorze ans de bons et loyaux services passés à la présidence du Club de l'Amitié, Mme Leloutre n'a pas souhaité se représenter.

Lors de l'Assemblée Générale du 25 juin dernier, un nouveau bureau dont voici la constitution a été élu.

Mme Odette Dubois : Présidente

Mme Denise Lepaysant : Vice-présidente

Mme Madeleine Pelletier : Trésorière

Mme Geneviève Osmont : Trésorière adjointe

Mme Raymonde Baude : Secrétaire

Notre club compte actuellement trente adhérents. Nous invitons toutes les personnes souhaitant partager nos activités à nous rejoindre le mardi après-midi, salle René Mercier où nous disputons des parties de belote, scrabble, triamino...

En décembre, aura lieu le traditionnel repas de Noël.

À tous, nous souhaitons de très bonnes fêtes et une excellente année 2014.

Le Club de l'Amitié

ANCRÉS & ENCRÉS

FESTIVAL DU LIVRE DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE



Le public à la rencontre des auteurs

Arnaud Delalande et Scholastique Mukasonga

NOUVEAU SUCCÈS DE FREQUENTATION DU FESTIVAL DU LIVRE

Alors que le livre fait face à une double crise - crise économique et crise de la lecture papier -, le bilan 2013 du Festival est à nouveau très positif.

Tout d'abord notre Semaine culturelle, montée en concertation avec l'Association culturelle de Réville et CinéSaire, a connu pour sa première édition une excellente fréquentation, ce qui nous incite à poursuivre en 2014. J'en profite pour remercier les Présidentes et les bénévoles de ces deux associations qui proposent d'excellentes animations culturelles toute l'année.

Pendant les deux jours du Festival, qui clôturait cette Semaine culturelle, ce sont, à nouveau et grâce à notre étroite collaboration avec notre partenaire La Chaloupe, plus 2 800 ouvrages qui ont été dédiés aux quelques 3 200 visiteurs qui sont venus parfois de très loin à la rencontre de la soixantaine d'auteurs présents. Des chiffres comparables à ceux de l'édition 2012, ce qui malheureusement n'est pas le cas d'autres festivals du livre de la région.

Notre succès repose sans doute sur une rare alchimie qui marie la présence de jeunes auteurs

prometteurs tels qu'Arnaud Delalande ou Olivier Jacquemond et une sélection d'auteurs renommés (1/3 "nationaux", 1/3 "jeunesse", 1/3 "régionaux") renouvelés pour 50% chaque année. D'où une forte fréquentation d'un public averti, venant pour acheter des livres et pas simplement "renifler les auteurs", pour reprendre la formule de Laurence Cossé, invitée en 2012.

Et puis il faut le dire : un plateau avec Scholastique Mukasonga (Renaudot 2012), Eve de Castro (un grand auteur du roman historique), Joy Sorman (sélectionnée au Goncourt 2012), Maylis de Kerangal (Prix Fémina 2011), Anca Visdei, Michel de Decker, Alexis Salatko..., complété par des auteurs régionaux appréciés de nombreux lecteurs et de très bons auteurs "jeunesse" (Evelyne Brisou-Pellen, Dorothée de Monfreid, Georges Grard...), ne peut qu'attirer les amoureux de bonne littérature. Notons aussi l'internationalisation de cette édition avec des auteurs d'origine rwandaise, marocaine, roumaine...

Certains auteurs n'ont pas hésité à venir de très loin, spécialement pour le Festival : des Bahamas pour Erick Surcouf qui y repartait la semaine suivante ou de Miami pour Eve de Castro, de Corse pour Gordon Zola ... Tandis qu'Anca Visdei partait dès le lendemain

pour Saint-Petersbourg. On notera également que 8 de nos auteurs invités ont vendu entre 60 et 90 livres et 3 plus de 100 !

Il nous faut également évoquer, parallèlement à la belle exposition de la Préfecture maritime, le joli succès de la tente consacrée aux "Carnets de voyage", avec les travaux des écoliers du canton, travaux préalablement présentés à la Médiathèque de Saint-Vaast et réalisés avec le concours des enseignants et du Centre de loisirs. Anciens et nouveaux auteurs ont tous souligné le professionnalisme des bénévoles.

Ce qui fait notre force ce sont des bénévoles toujours conviviaux, même dans les tâches les plus ingrates, souriants et de bonne humeur tout au long de notre manifestation. Merci donc à tous ces bénévoles anciens et nouveaux, sans lesquels notre Festival n'aurait pas cette image si positive. Nos sponsors nombreux, entreprises, commerçants, artisans et ostréiculteurs, que nous remercions tous, l'ont bien compris. En nous apportant leurs concours, ils nous permettent de réaliser une belle manifestation, qui transcende son caractère **culturel pour offrir également des retombées économiques et touristiques** réelles et bien utiles à notre Val de Saire.

ANCRÉS & ENCRÉS

FESTIVAL DU LIVRE DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE



Marianne Fouchet présente au Festival, suite à la commémoration municipale du centenaire de la naissance de Max-Paul Fouchet, son père.

Une partie de l'exposition Jeunesse

Par exemple en 2013, ce sont près de 9000 € qui ont été dépensés directement par le Festival dans les commerces et hôtels locaux pour la restauration et l'hébergement des auteurs invités. De plus ces auteurs ou leurs accompagnants effectuent eux-mêmes des dépenses personnelles dans les commerces locaux. Enfin certains invités prolongent, à leurs frais leurs séjours ou reviennent ultérieurement, séduits par notre région, tandis que les auteurs nationaux invités sont d'excellents prescripteurs pour notre région dont ils découvrent les attraits et atouts bien réels mais encore trop méconnus à Paris, Lyon ou Toulon...

Il faut que nos grands partenaires institutionnels prennent bien conscience de ce que nous apportons à la collectivité départementale dans le domaine de la culture, de l'image de notre région et de la connaissance du département, autant de facteurs de développement du tourisme. La Communauté de communes du Val de Saire et la Ville de Saint-Vaast-la-Hougue, dont les aides nous sont si précieuses, l'ont bien compris et méritent toute notre gratitude. D'un point de vue administratif, nous nous félicitons de la convention passée avec le Conseil Général, nous souhaitons simplement que son concours financier en 2014 retrouve un niveau plus normal, sachant que notre budget 2014 repose sur une dotation importante de la Réserve parlementaire de Mme le Député Gosselin-Fleury, réserve dont on ignore si elle sera ou pas reconduite en 2014 !

Pour 2014, nous restons volontaires et optimistes puisque nous allons, accroître nos horaires d'ouvertures et agrandir notre chapiteau de 75 m2 pour mieux mettre en valeur les travaux des jeunes du canton.

Lors de la rentrée, le Forum des Associations, organisé par la Communauté de Communes, a été l'occasion d'une nouvelle coopération avec l'As-

sociation culturelle et CinéSaire, puisque nous avons décidé de regrouper nos stands et d'y faire des permanences communes avec nos bénévoles, la plus part œuvrant dans au moins deux de nos trois associations. Pour terminer, je laisserai la parole à quelques invités de notre édition 2013 :

Erick SURCOUF

«Encore une fois, comme chaque année, j'ai le plaisir d'être invité au plus beau Festival du Livre de France, avec son accueil des plus sympathiques, son organisation la plus parfaite et sa fameuse dégustation d'huîtres.»

Cedric RAMADIER

«Merci pour l'accueil chaleureux au milieu des embruns, des huîtres et des livres. Cedric Ramadier, un converti.»

Eve de CASTRO

«Un choc géographique et climatique de passer en quelques heures des moiteurs de Miami aux rivages de Saint-Vaast, mais quelle découverte ! Un grand, très grand merci pour votre merveilleux accueil et votre formidable organisation. A l'année prochaine ?»

Edmond THIN
Président de Festival en Cotentin



Rencontre des Elus au Forum des Associations

JUDO-CLUB SAINT-VAASTAIS



Le Judo Club St-Vaastais compte 115 judokas à ce jour. Cette saison s'annonce très prometteuse avec un grand nombre de participants aux compétitions : les cadets et cadettes ont participé à différents circuits organisés par la Ligue de Normandie (Cormelles-le-Royal, Forges-les-Eaux). Morgane Schaller se classe 2ème, Hugo Lemenand remporte une belle 7ème place dans une catégorie très relevée (-73kg) et Théo Laurence, cadet 1ère année s'est bien distingué et commence à prendre ses marques dans cette nouvelle catégorie d'âge. Les minimes, Joseph Dussault, Thomas Lemyre, Thomas Guerard, ont participé aux circuits labellisés de la Ligue d'Agneaux et Evreux et pour leur 1ère année minime, ils ont fait preuve de pugnacité et en ont profité pour se préparer pour les championnats de la Manche Minimes. Les benjamin(e)s et poussin(e)s, quant à eux, ont fait les premières étapes du circuit départemental d'Agneaux et Mortain : Valentin Dussault, Kimanie Bernard, Léa Lesage, Marin Leclerc, Julien Lemyre, Jules Marie, Lucas Périer, Cloé

Chavautier, Nicolas Laurent ont tous obtenu des places sur le podium. Nous espérons que cette saison se passera aussi bien que la précédente : en effet, lors de Championnats de France Entreprises en juin dernier, Aurore Blaize (représentant la Communauté de Communes du Val de Saire) décroche une belle 2ème place !! Tous nos encouragements aux compétiteurs pour cette saison 2013/2014.

Rappel : Vous pouvez essayer le judo toute l'année (avec un certificat médical) et également vous inscrire toute l'année, dès l'âge de 3 ans. Les cours ont lieu au complexe G.Fouace à St-Vaast le mercredi de 17h à 20h et le vendredi de 17h à 21h30. Du 5 au 31 janvier 2014, il vous sera possible de venir faire un essai gratuit, sans certificat médical, sous le parrainage de la Fédération Française de Judo.

USSV PÉTANQUE

Voici à nouveau le moment de vous présenter notre association qui, pour 2013, compte 50 joueurs qui se répartissent ainsi: 31 vétérans, 17 seniors et 2 jeunes. Cette année nous avons organisé 28 concours, 1 fédéral seniors, 3 fédéraux vétérans, 20 internes et 4 sauvages. Nous avons participé aux coupes de la Manche seniors et vétérans sans aucun résultats (il faut dire que nous avions un temps pas possible, glacial et neigeux).

En championnats de la Manche vétérans, la doublette féminine Louise Poignant et Andrée Lemesle perd en 8ème. Pour les hommes, J-Pierre Roncier et Pierre Jounot perdent également en 8ème. Pour le classement Manche vétérane, Louise Poignant est 1ère. Nos jeunes, Mathieu Fleury et Kevin Perrotte, avec un jeune de Gouville, sont champions de la Manche en tripléte. Kevin et Mathieu perdent tous les deux en 8ème en ligue à Bayeux. Je ne peux vous donner le résultat du club, nos compétitions ne sont pas terminées puisque la saison pour nous se termine le 7 décembre avec le concours du Téléthon.

L'année s'est passée dans une bonne ambiance amicale, tout serait bien si nous n'avions pas toujours des dégradations autour de notre local et du préau. L'assemblée générale aura lieu le 14 décembre, avec la réélection du bureau et nous remettrons le traditionnel colis de Noël aux joueurs. En cette fin d'année, les membres du bureau et les joueurs vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour 2014 et vous souhaitent de passer de bonnes fêtes.

**Le secrétaire
Jean-Pierre Roncier**



CENTRE NAUTIQUE DE LA BAIE DE SAINT-VAAST



La saison 2013 s'achève, le nombre de passionnés de voile a considérablement augmenté. Depuis le début de l'année, l'école de voile a accueilli plus de 2800 personnes ayant pratiqué une activité liée à la mer et au vent. Nous avons proposé diverses formules comme les stages de 5 ou 3 demi-journées en optimist, catamaran, planche à voile, dériveur et sans oublier le club des moussaillons pour les tous petits de 4 à 6 ans, ainsi que de la location et des cours particuliers sur divers supports comme le kayak, le catamaran et la planche à voile sur le site de Réville à la Pointe de Jonville qui est ouvert juillet et août 7 jrs / 7. Nouvelles disciplines au sein de l'école de voile : le char à voile et le longue baie. Ces activités permettent d'accueillir toutes les personnes de 7 à 77 ans, voire plus...

Les Olympiades de la Baie de Saint Vaast deviennent un événement fort... Pour la quatrième année, le Centre Nautique a eu l'immense plaisir de recevoir toutes les classes du Val de Saire. Le matin navigation et l'après-midi vol de cerf-volant sur la plage de Saint-Vaast ainsi que des baptêmes de char à voile sur la plage de la Hougue. Les Classes de CM1 et CM2 du canton se sont disputées la victoire sous les encouragements des maternelles et des CE1-CE2. L'école de voile tient à remercier cette année encore tous les élèves du collège et les primaires du Canton ainsi que leurs enseignants pour leur participation aux classes de mer. Ces jeunes découvrent les plaisirs de l'apprentissage de la voile sur un plan d'eau magnifique et sécurisé.

Résultats des régates
Parmi les 90 personnes qui viennent naviguer tous les mercredis et samedis, 10 participent à des régates départementales dont 6 en ligue pour se qualifier au championnat de France. 7 personnes du club ont participé aux championnats de France avec des résultats plus qu'honorables, ils ont défendu les couleurs des Bas Normands avec panache.

L'école de voile tient à remercier la Mairie de Saint-Vaast et la Communauté de Communes du Val de Saire pour leur soutien indispensable au bon fonctionnement de notre structure. Un grand merci également aux bénévoles, ainsi qu'à tous nos partenaires.
**A très bientôt sur l'eau
Le CNBSV**

BAD'N CO EN SAIRE

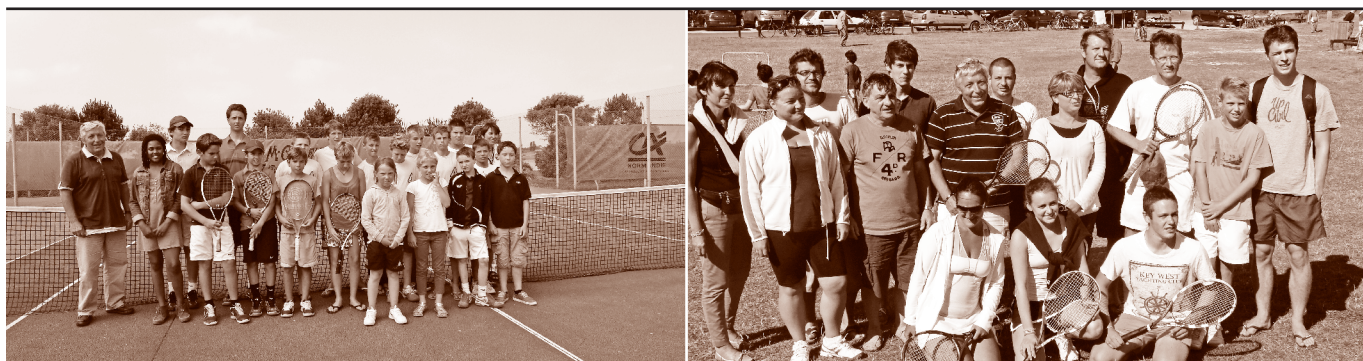
Bad'n co en Saire est un club de badminton loisirs. La saison 2013-2014 a débuté en septembre, nous accueillons plus de 40 enfants et autant d'adultes. Nous bénéficions de la présence de deux animateurs diplômés, pour l'encadrement des jeunes, accompagnés tous les mercredis par des joueurs du club, tous sont bénévoles. Les enfants et adolescents sont nombreux, le mercredi de 18h00 à 19h00 pour les primaires à partir de 7 ans et de 19h00 à 20h00 pour les plus grands. Les créneaux pour les adultes sont le mercredi de 20h00 à

22h00 et le dimanche de 10h00 à 12h00. Plusieurs tournois sont organisés tout au long de l'année avec différents clubs ou en interne notamment avec Bricquebec, Sottevast et Yvetot-Bocage chez eux ou à Saint-Vaast. Ce sont des rencontres conviviales et sportives que nous souhaitons renouveler. Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui participent à la vie de notre club, les mairies de Saint-Vaast, Réville et Quettehou, la Communauté de Communes, les membres du bureau, les animateurs, les joueurs et non joueurs qui se reconnaîtront !!

Venez découvrir notre site : www.badnco.jimdo.com



TENNIS CLUB DU VAL DE SAIRE



Un petit point sur l'activité tennis dans le Val de Saire.

L'école de tennis a repris ses cours le mercredi 11 septembre 2013. Elle propose des cours selon votre niveau: le mercredi de 18h à 21h, le jeudi de 17h à 20h et le samedi de 13h30 à 16h30.

Actuellement 51 joueurs (43 jeunes et 8 adultes) participent à ces cours organisés par nos animateurs, Gil Pasco et Stéphane Fontaine.

Cette année, 11 nouveaux licenciés de 5 à 11 ans ont eu leur première raquette offerte par le comité de tennis de la Manche. Cette opération, très appréciée, a été réalisée en partenariat avec Tendance Ouest, la Manche Libre, le Crédit Mutuel et le Conseil Général. Le tennis club du Val de Saire remercie tous les partenaires de cette initiative et les invite à renouveler l'opération.

Cette année, nous avons engagé une

équipe en coupe de la Manche, équipe mixte, qui a remporté sa poule et s'est classée 3ème en finale des meilleures équipes

Cet été ont eu lieu nos tournois sur le site de Saint-Vaast-la-Hougue:

Du 19 au 23 juillet, le tournoi jeunes a vu la participation de 50 garçons et 6 filles.

Du 5 au 13 août, le tournoi Open 39 hommes et 14 femmes ont participé aux simples, 14 hommes ont fait les doubles et 8 personnes le double mixte. Le 14 août, le tournoi surprise a été une réussite avec 150 personnes.

Le 19 avril avait lieu notre Assemblée générale au cours de laquelle a été élu le nouveau comité de direction composé de 10 membres: J.M.Bellin, S.Crevon, Ch.Desille, C.François, J.Y.Keraudren, A.Lefèvre, V.Lesauvage, P.Mocquet, M.Schweisguth, C.Tournaille.

Celui-ci s'est ensuite réuni pour élire le

nouveau bureau ainsi constitué:

Présidente : C.François,

Vice-présidents : J-Y.Keraudren

Trésorier : M.Schweisguth,

Secrétaire : C.Tournaille

Pour le championnat d'hiver 2013-2014, 3 équipes sont engagées: 1 senior femme, 1 senior homme, 1 senior +45 ans homme.

En 2014, les mêmes équipes participeront au championnat de printemps.

Pour l'année 2013, nous avons 250 inscrits au club et 161 licenciés.

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 25 avril 2014 à 18h au gymnase de Quettehou. Venez nombreux.

Pour tous renseignements, allez consulter notre site à l'adresse suivante : <http://www.club.fft.fr/tennisclubvaldesaire>

LES POINTES DE SAIRE

Grâce à la mairie de Saint Vaast-la-Hougue, Samuel Gourfink et Anne Fleury (danseurs et chorégraphes de la Manche) ont investi depuis octobre dernier l'espace de la salle des fêtes de St-Vaast dans laquelle ils proposent des cours de danse classique, contemporaine et des cours de pilates (gym douce). Ils ont le plaisir d'accueillir chaque mardi et mercredi une trentaine d'élèves appliqués et impliqués.

Actuellement, ces deux artistes pédagogues proposent tout près de chez vous des cours s'adressant aux enfants à partir de quatre ans jusqu'aux adolescents.

L'association a l'ambition d'ouvrir de nouveaux cours en fonction de vos demandes.

Les habitants de St-Vaast ont déjà manifesté leur envie de participer à un cours de danse contemporaine adulte qui aura lieu chaque mardi à 19h30 à partir du 7 janvier 2014, car n'oubliez pas que les inscriptions restent ouvertes toute l'année. Nous vous invitons à manifester vos désirs que nous tenterons de réaliser...

Cours dispensés actuellement

le mardi : contemporain ados de 17h45 à 19h15

le mercredi : éveil (à partir de 4 ans)

de 10h00 à 11h00

initiation 1 (5-6 ans) de 11h00 à 12h00

pilates (adultes) de 12h30 à 13h30
initiation 2 (7-8 ans) de 13h30 à 15h00

Cours à venir : contemporain adultes le mardi de 19h30 à 21h00

Claquettes

Classique ados

Nous restons disponibles pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous appeler au 06 64 20 07 64 et consultez notre blog : <http://lespointesdesaire.blog4ever.com>

USSV VOLLEY-BALL



L'Assemblée Générale du club de volley-ball s'est tenue le lundi 28 octobre 2013 au gymnase sous la présidence de Claude Sicot et en présence de Philippe Leborgne, maire adjoint chargé des sports, de M. Guy Monnier, Président de la Communauté de Communes accompagné de M. Guy Geffroy, délégué aux sports, de Mme Frédérique Yon, Présidente du comité de la Manche de volley-ball et de la quasi-totalité de la douzaine de licenciés que compte le club. Ce fut l'occasion pour les participants de dresser un bilan positif de la saison passée mais aussi d'aborder le contexte d'une rentrée compliquée.

Le bilan positif :

La saison passée, l'équipe des seniors féminines a terminé 1ère du championnat régional open niveau 2. Malgré un départ chaotique, les filles ont réussi à aligner une équipe sur la 2ème partie de saison en intégrant de nouvelles joueuses et avec,

au final, un très beau résultat. Bravo à toutes les joueuses !

Pendant l'été dernier, propice cette fois-ci aux activités d'extérieur, l'opération volley-vacances animée par Maroua et Assia, a enregistré une belle fréquentation avec plus de 600 participations pour 27 journées d'animation. Cette activité est désormais un incontournable des activités estivales dans le Val de Saire !

Par ailleurs, le club a participé au Téléthon, au forum des associations. Le

club a organisé au gymnase un tournoi ouvert à tous le 1er juin 2013 et un tournoi caritatif cet été à la Hougue au profit de Laurine.

La rentrée 2013/2014 :

Malheureusement à la rentrée, l'équipe féminine n'a pas pu repartir faute d'un effectif suffisant. Lors de l'assemblée générale, des pistes ont été débattues pour tenter de redémarrer l'activité notamment auprès des jeunes. Elles sont actuellement à l'étude. Nous espérons qu'elles vont aboutir. Reste le volley l'été qui reviendra en 2014.

Mémo du club :

Président : Claude SICOT ; Vice-Présidente : Nathalie VALLOGNES ; Trésorière : Marie LESAGE et Secrétaire : Edwige LEGRAND.

Renseignements au 02 33 54 44 12.

Texte et photo : Nathalie VALLOGNES

FOOTBALL CLUB DU VAL DE SAIRE

Le Football Club du Val de Saire a repris la saison 2013-2014 sous une nouvelle présidence. Mme RENET-SAILLARD. Le club voit déjà l'effet de la nouvelle dynamique, avec l'implication de nouveaux bénévoles qui sont venus se greffer sur le nouveau projet du club. Projet auquel adhèrent pleinement les municipalités de Quettehou, Réville et Saint-Vaast-la-Hougue et qui a pour but principal de re-dynamiser l'école de football avec l'intervention d'un animateur football dédié à l'encadrement et à l'épanouissement des jeunes au sein du Club. L'objectif étant de fidéliser les jeunes pour les intégrer par la suite aux seniors et ainsi assurer le renouveau du football dans la Val de Saire.



Melvin OULAC a été embauché dans le cadre d'un emploi "contrat d'avenir". Depuis début octobre, il apporte son aide aux dirigeants bénévoles pour la gestion des entraînements. Il est chargé aussi de la partie maintenance du Club.

Cette année, le FCVS compte 120 licenciés et dirigeants. Six équipes de jeunes évoluent au sein du Club (une équipe dans chaque catégorie de U6 à U15).

Les U15 sont en entente avec l'A.S.Montebourg.

Une des grandes satisfactions de la rentrée a été de pouvoir aligner une équipe seniors B au complet.

Une équipe féminine seniors est actuellement en formation et devrait participer au championnat de printemps. Huit jeunes filles 12-13 ans participent à un entraînement le mercredi soir ; il en faudrait 3 ou 4 de plus pour pouvoir jouer en championnat.

Des joueurs vétérans se retrouvent tous les 2èmes vendredis de chaque mois pour un entraînement. Avis aux amateurs.

Un grand merci à nos municipalités et à nos sponsors pour leur soutien, ainsi qu'à tous nos bénévoles sans lesquels notre Club ne pourrait pas fonctionner.

Le Football Club du Val de Saire vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

YACHT-CLUB DE SAINT-VAAST

La saison 2013 vient de se terminer avec l'Assemblée générale annuelle au cours de laquelle le président (Y. Blotin) et les membres du bureau ont présenté l'activité du club. Comptant 94 membres pour 51 bateaux, le Yacht-club a connu une année bien remplie pour tous : l'aménagement du nouveau local (ancien bâtiment de l'école de voile) a été achevé, ce qui facilite nos réunions et permet de recevoir d'autres clubs ou associations liées à la mer dans des conditions satisfaisantes ; 15 régates ont été courues sur les 21 programmées, quelques courses ayant été annulées en raison de la mauvaise météo du premier semestre. Au classement final : Groupe des gros bateaux : 1^{er} J FOR TWO (P. Paulmier), 2^{ème} : DALTONER (C. Danneville) ; 3^{ème} : BEN-ETRE (F. Cameron) ; Groupe des petits : 1^{er} RINCEWIND (J. Martin) ; 2^{ème} : DEEP BLUE (G. Villeneuve) ; 3^{ème} : ASTROLABE (J. Pitois). Le club a remporté cette année le challenge de la Baie des Veys, organisé avec nos amis Grandcopais. Il s'est également distingué dans des compétitions non moins célèbres telles que la Quadra solo (3 bateaux), le Tour des ports de la Manche (7 bateaux) et la coupe de Normandie (1 bateau) ; Les croisières ont été perturbées par le mauvais temps ou

le manque de participants. Leur organisation sera revue en 2014, notamment en intégrant les sorties dans le planning des régates, lors des week-ends prolongés. Le programme 2014 est en préparation. Il sera diffusé dès le mois de mars sur la brochure du Club ainsi que sur son site : www.ycsv-saintvaast.com où l'on peut également trouver toutes les informations et les contacts utiles pour se renseigner sur la vie du Club.



SOCIETE DE CHASSE "LA DIANE SAINT-VAASTAISE"

Notre société a été créée le 17 Novembre 1973, elle a pour but la jouissance, l'organisation, le repeuplement en gibier, la destruction des nuisibles, la répression du braconnage et l'exploitation rationnelle de la chasse sur les territoires dont elle possède les droits de chasse. Elle est affiliée à la Fédération des Chasseurs de la Manche, le gardiennage est assuré par les agents de l'office national de la chasse, par les agents de la Fédération Départementales des Chasseurs de la Manche, par l'association des Gardes Chasse de la Manche et par le garde chasse de la société, Monsieur Michel CHOPIN. La superficie des terrains, situés sur la commune de Saint-Vaast-la-Hougue, qui nous sont confiés, s'élève à 140 Ha et notre société compte 33 Adhérents. L'adhésion est ouverte aux seuls résidents Saint-Vaastais, titulaires d'un permis de chasse validé pour la saison concernée, régulièrement assurés pour la pratique de notre activité et à jour de leur cotisation annuelle. La chasse avec chiens, à l'exclusion des chiens courants, est pratiquée durant la période d'ouverture de chasse au faisan par l'arrêté préfectoral uniquement les dimanches et jours fériés de 09h à 12h30 et de 14h à 18h ou au coucher du soleil. À compter du 15 Novembre, la chasse au gibier de passage sans chiens est ouverte également le samedi sur les mêmes créneaux horaires et ce jusqu'à la date de clôture générale fixée par l'arrêté préfectoral. La période d'ouverture de la chasse au lièvre est examinée tous les ans et est précisée dans l'arrêté préfectoral d'ouverture, elle est généralement limitée aux trois seuls premiers dimanches de la saison et les prélèvements sont limités à un lièvre par chasseur par saison. Nous sommes particulièrement sensibles au respect, par nos adhérents, des biens appartenant aux exploitants nous ayant cédé

leurs droits de chasse ; à ce titre la chasse est interdite dans tous les cultures, hormis les betteraves et les choux ne couvrant pas leur terre. Nous exigeons par ailleurs que les cartouches tirées soient systématiquement ramassées et que les barrières des terrains soient systématiquement refermées après passage. Nous avons également aménagé bon nombre de passages dans les haies afin de faciliter la circulation entre les terrains. Il est donc strictement interdit de réaliser des brèches "sauvages" dans les haies. Toute infraction grave relevée fait l'objet d'une sanction allant généralement jusqu'à l'exclusion pour l'année suivante et pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive. Durant la saison de chasse 2013/2014, nous allons réaliser 6 Lâchers de Faisans de Tirs pour un total de 260 pièces ; par ailleurs 15 lièvres ont été tués sur notre territoire durant cette saison. Nous renouvelons à tous nos adhérents nos consignes, de prudence, de respect des biens d'autrui, de courtoisie envers tous, exploitants agricoles, promeneurs ou sociétaires et plus généralement d'exemplarité dans la pratique de notre sport. Nous profitons, également, de cette occasion pour remercier les propriétaires pour leur confiance, pour la tolérance dont ils font preuve. Nous leur présentons nos excuses s'ils ont eu à se plaindre des actes de nos sociétaires et les encourageons à ne pas hésiter à signaler aux membres de notre bureau, le plus rapidement possible, tout problème dont ils auraient connaissance.

Le Bureau de la société est constitué de :

DOUCET Gilbert, Président / REVERT Thierry, Vice Président
CHOPIN Michel, Garde Chasse / AVOINE Christian /MILLE-
DROGUE Guy / MILLEDROGUE Romain / LEBLOND André
LEMOINE Georges / LEMARQUAND Michel / GOUESLARD
Daniel.

PÊCHEURS DE LOISIR EN MER DU VAL DE SAIRE

Dimanche 14 juillet 2013, plus de cinquante membres de l'association des Pêcheurs de Loisir en Mer du Val de Saire ont participé au Challenge André VERDURE. Ce dernier, péri en mer en novembre 2011, fut président de l'association pendant quatre ans. L'esprit du Challenge, c'est avant tout la convivialité, la courtoisie, la sécurité et le respect de la ressource. Pour corser un peu le Challenge, tout conservant un esprit des bonnes pratiques, le nombre de captures par espèces est limité, un coefficient est affecté en fonction des difficultés de capture de chaque espèce et le poids total des prises. Le gagnant sera l'équipage qui aura obtenu le plus grand nombre de points en respectant tous ces critères. En cas d'égalité de points, c'est le nombre d'espèces pêchées qui départagera les challengers. Côté sécurité, un pointage avec délivrance d'un code alphanumérique par le bateau de sécurité est effectué en fin de Challenge afin de s'assurer que tout le monde est rentré à bon port (la remise du code avec la feuille de pointage donne une bonification ou une pénalisation en cas d'absence du code). 10h30 : les documents participants avec carte de la zone de pêche, règlement, consignes de sécurité, feuille de pointage, bulletin météo sont remis aux skippers. 11h30 : briefing avec rappel des consignes de sécurité ; port du gilet de sauvetage ; pièces d'identité pour les personnes embarquées, respect des tailles des prises et marquage... C'est à 12h21, à l'ouverture des portes du bassin de Port Saint-Vaast que les quatorze bateaux armés de leurs 42 équipiers et les trois bateaux de sécurité armés par "Les hommes en jaune" sortent du bassin et se rendent pour les uns sur la zone de pêche imposée dans le règlement du Challenge et pour les autres prendre leur position de sécurité affectée. Les premières prises se font attendre, sans toutefois entamer la bonne humeur des équipages qui, pour certains, ont décidé de se restaurer en attendant que les poissons deviennent plus actifs. À mi-Challenge, quelques beaux spécimens sont capturés mais peu nombreux. En tant qu'observateur, et pour avoir rendu visite à bon nombre

d'équipages, je commence à avoir une petite idée du podium, mais soyons prudent, attendons la pesée. Il est maintenant 16h30, la récréation est terminée. Les skippers ont jusqu'à 17h00 pour se rendre à la position de pointage sécurité devant le petit port de Tatihou où Thierry leur panneautera le fameux code de sécurité alphanumérique. 17h30 : c'est l'heure de la pesée, les fortunes sont diverses, les commentaires vont bon train, avec pour les uns la zone de pêche, pour les autres les techniques mises en œuvre. Bref ! On refait la journée mais toujours dans une excellente ambiance, avec en prime quelques chambrages comme nous en connaissons tous lors des retours de mer sur les pontons. Pendant ce temps, au PC Challenge, les feuilles de pointage arrivent et la tête du classement commence à poindre. 19h00 : nous sommes réunis à la salle des fêtes de Saint-Vaast et c'est l'heure des résultats. Pour faire monter un peu plus la pression et l'ambiance, les résultats sont annoncés en commençant par les derniers. Maintenant il n'en reste plus que deux à être appelés et dans les têtes de ces derniers cela commence à gamberger. Enfin l'annonce ! "Le bateau gagnant est le BENICO IV skipperé par André VADOT, avec pour équipiers les frères THIBAUT et Gérard MONFERRE, avec un total de 816 points pour 11 poissons de 4 espèces différentes et un poids de 7,760kg".

Instant d'émotion lors de la remise des prix aux gagnants par Liliane et Elise la compagne et la fille d'André VERDURE, André VADOT et son équipage sont de longue date des amis proches d'André VERDURE. La journée s'est clôturée autour du verre de l'amitié. Rendez-vous est pris pour la 3ème édition en 2014 et que tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée, les partenaires, les participants, les bateaux de sécurité de Gérard, Jean, Thierry et les bénévoles en soient ici remerciés. Avant de terminer quelques chiffres concernant les captures des 42 pêcheurs : 105 prises dont : 4 bars - 4 chinchards - 8 lieus - 4 dorades - 3 lançons - 79 maquereaux et 3 divers (plie - vieille - roussette). Pour un poids total de 33,128 kg de poissons. Juste une petite réflexion : "Quoique l'on puisse en dire dans certaines sphères nous ne sommes pas, nous les pêcheurs de loisirs, les pilleurs de la mer et nous ne pêchons pas autant de tonnes de poissons que certains semblent vouloir nous attribuer". Pour mémoire, 33,128 kg et 105 poissons pour 42 pêcheurs cela fait 0,788 kg et 2,5 poissons par pêcheur. Alors, comme le dit si justement l'expression, "à bon entendeur salut".

Jean-Claude CLOLUS
Président des Pêcheurs de Loisir en
Mer du Val de Saire



LA GUITARRERIA



L'école de guitare a été créée en 2007 par Jean-Yves Ménard, professeur de guitare diplômé du conservatoire de Saint-Lô. Elle accueille chaque semaine, salle Sérénini, des élèves de tous âges, de Saint-Vaast-la-Hougue et de Quettehou. Les cours sont dispensés le mercredi, le vendredi et le samedi.

Les disciplines musicales enseignées sont la guitare classique et le solfège, base indispensable pour se

construire en temps que musicien, mais également la guitare d'accompagnement avec l'étude des accords et des rythmes qui permettent d'accéder à la variété française et internationale (Beatles, Dylan, Gold-man... et bien d'autres).

La guitare électrique peut être également enseignée, permettant de revisiter les grands standards des années 1970/1980 tels que Santana, Deep Purple, Led Zeppelin...

Pour les élèves passionnés de guitare, un choix très varié est ainsi proposé, avec un enseignement personnalisé, même si le cheminement musical reste à l'appréciation du professeur. Si le cœur vous en dit, c'est avec plaisir que Jean-Yves Ménard vous accueillera à l'école de Guitare!

Contact:
02 33 40 65 35 ou 06 34 41 14 13
Mail: menard.jean-yves@orange.fr

ASSOCIATION @ INFORMATIQUE VAL DE SAIRE

Cette année encore, l'association poursuit son objectif : initier les adultes et les seniors à l'informatique. Les cours, regroupés sur deux jours, le jeudi et le vendredi, du mois d'octobre au mois de mai sont dispensés par des bénévoles dans la salle René Mercier à Saint-Vaast la Hougue.

Les cours permettent la prise en main de l'ordinateur, du traitement de texte, de la messagerie

et des recherches sur internet sans oublier la gestion des photos.

Pour tous renseignements et inscriptions dès maintenant, s'adresser à :
Yvette Lascaud,
27 rue de l'Eglise
50760 Anneville-en-Saire

ORASTEL

C'est avec un grand plaisir que nous vous proposons, avec nos amis de l'association Unis-sons, une grande soirée de chants marins avec un repas paella le weekend de Pâques, soit le samedi 19 ou le dimanche 20 avril, avec certitude à la salle socioculturelle (salle Max-Pol Fouchet) de Saint-Vaast, avec les groupes Marinade et Mille Sabords. Le tarif est de 22 € avec repas et 10 € pour les concerts uniquement. Les billets seront en vente à l'office de tourisme de Saint-

Vaast à partir du 1^{er} mars. Pour les soirées années 80, deux dates sont prévues, le samedi 1er mars et le samedi 26 avril mais nous attendons l'autorisation de monsieur le Maire de Saint-Vaast en janvier pour les organiser. Bonne fêtes de fin d'année à tous.

Stéphane Crevon : 0675815330

VAL DE SAIRE CRÉATIONS

Nous sommes une association de petites mains créatives : couture, broderie, tricot, crochet etc. ... Nos réunions sont des moments de partage. Nous sommes allées en septembre dernier, au salon Créativa de Rouen afin de puiser de nouvelles idées. Un marché de Noël de nos travaux a été organisé fin novembre.

Nos ateliers ont lieu le lundi de 14h à 17h, le mardi de 20h à 22h, le jeudi de 20h à 22h à la salle René Mercier de St-Vaast-la-Hougue (face à la mairie). Bonne et heureuse année 2014
Bureau 2013 / 2014 : Présidente Nathalie Hasley ; Trésorière Elisabeth Paumard ; Secrétaire Isabelle Hervy



MODÉLISME DE LA HOUGUE

Le renouvellement de l'équipe d'animation du Club de Modélisme de Saint-Vaast-la-Hougue vous permet à travers ce site de connaître l'actualité du modélisme dans le VAL de SAIRE :

<https://sites.google.com/site/modelismedelahougue2013/>

Destiné à la promotion du modélisme en général et plus particulièrement ensuite à la pratique de la radiocommande auto, toutes échelles, vous pourrez communiquer vos passions et rester informés des

événements dans notre région.

Une piste bitumée de 350 m pour la pratique est entretenue et mise à votre disposition à la BIJUDE.

Pour une démonstration, un événement, une exposition, contactez nous !

Mail : modelismedelahougue2013@hotmail.fr

(Nous vous répondrons dans les plus brefs délais)

Frédéric Lefèvre, président

ALCOOL ASSISTANCE anciennement LA CROIX D'OR - section Val de Saire

Alcool Assistance anciennement la Croix d'Or est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique. Son but est de venir en aide à toutes les personnes qui, à un moment de leur vie, ont pris conscience des méfaits d'une consommation excessive de boissons alcoolisées, ainsi qu'à leur entourage.

Mon fils ou ma fille boit : que faire en tant que parents ?

La consommation d'alcool chez les adolescents est de plus en plus excessive. Côté parents, certains ne savent pas com-

ment aborder la question avec leur enfant. Pourquoi les jeunes boivent-ils ? Comment les aider face à ce fléau ? Quels sont les signaux d'alerte ? Autant de questions que chaque parent sera amené, un jour ou l'autre, à se poser, souvent plus tôt qu'il ne le pensait.

Nous pouvons vous donner des éléments de réponse, et ainsi comprendre et dédramatiser ces comportements, tout en restant vigilant.

Vous qui souffrez, malades et entourages, venez nous rencontrer

le 2^{ème} vendredi de chaque mois à 19h30 salle Marie Brix, en mairie à Quettehou ou le 4^{ème} vendredi même heure salle Léopold Delisle à Valognes.

Nous pouvons vous aider dans une ambiance saine et sereine en toute confidentialité.

Contacts : Section Val de Saire :

Mr BURNOUF Philippe

Tél : 0233223581

0682538567

E-mail : p.burnouf@orange.fr

SITE INTERNET :

www.alcoolassistance.net

LA GAZETTE DU COLLÈGE

Les 3^{ème} de l'option DP2 visitent la communauté de communes

Dès leur arrivée, les élèves ont été accueillis par le président Guy Monnier, qui a été élu par toutes les communes du Val de Saire. Ce dernier leur a parlé en détails de la communauté de communes. La communauté de communes est composée de seize communes (Quettehou, Saint-Vaast-la-Hougue, Réville, Barfleur...).

Elle est dirigée par un président élu par les maires de chaque ville et par 51 délégués communautaires.

Des réunions ont lieu pour décider des projets nouveaux qui sont votés par l'assemblée communautaire. L'administration est composée d'un directeur, d'une secrétaire, d'une comptable, de plusieurs animateurs, d'agents techniques et de beaucoup d'autres personnes. Ces gens sont au service des habitants.

Pour être directeur d'un service de ce genre, il faut plutôt avoir un bac ES (économique et social). Puis il faut aller à l'université avant de passer le concours pour travailler dans les collectivités territoriales. Les différents domaines dans lesquels la communauté de communes intervient sont les suivants :

le sport, la jeunesse, la culture, l'environnement, l'économie, la gestion des ordures ménagères, l'assainissement et le tourisme. Ainsi, il y a peu de temps, la communauté de communes s'est occupée de la protection des rivières (le Vaupreux, la Saire, la Sinope). À l'avenir, la communauté de communes envisage de construire une nouvelle caserne pour les pompiers de Saint-Vaast la Hougue, une nouvelle plateforme pour les déchets, et même, peut-être, un "fast food" près du cinéma de Réville !

Les recettes viennent de l'État, des conseils régionaux et généraux, de l'agence de l'eau mais aussi de la vente des ferrailles et des cartons. Les plus gros postes de dépenses sont réservés au traitement des ordures ménagères et à l'assainissement. D'après le président Guy Monnier, le budget est assez insuffisant. Les élèves ont été très bien accueillis par les membres de la communauté de communes. Avant de repartir, ils ont même eu le droit de prendre une petite collation !!

Les élèves de 3^{ème} de l'option Découverte Professionnelle.



COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Comme tous les ans la coopérative scolaire a débuté ses manifestations en fin d'année, avec le traditionnel loto qui a eu lieu pour la première fois un dimanche après-midi (24 novembre), et qui a fait "carton plein". En effet, grande affluence pour ce dimanche, la salle étant pleine, avec cependant un manque de participation des parents en ce qui concerne les gâteaux et crêpes qui ont très vite manqué. Un grand merci aux quelques mamans qui ont apporté et à tous les parents présents ce jour-là. De très beaux lots encore cette année, et je tiens à remercier vivement les commerçants qui continuent à soutenir nos activités grâce à leur générosité. De nouveaux parents ont rejoint l'équipe pour cette nouvelle année scolaire et j'en profite pour leur souhaiter la bienvenue.. Les fonds récoltés grâce aux manifestations organisées par la coopérative scolaire permettent de subventionner une sortie cinéma, un goûter de Noël, etc ...et surtout de participer aux frais d'organisation de la classe de neige des CM2. Il

est donc important de continuer à se mobiliser pour que les enfants puissent bénéficier d'activités extra-scolaires. Reste maintenant à définir ce que la coopérative pourra organiser en 2014: une zumba? Cette soirée avait connu un vif succès l'an dernier. L'organisation du traditionnel repas de l'école semble cette année compromise faute de salle... Pas toujours facile d'allier les disponibilités des bénévoles et celles des salles que la commune met à notre disposition... Et bien sûr, pour finir l'année scolaire, la fête des écoles aura lieu le dimanche 22 juin. Je souhaite une bonne année 2014 à tous les écoliers.

Samuel Marie

Et les délégués : Célanie Auvray, Manuela Borel, Ludivine Burguet, Aude Chobert, Lucie Deneef, Isabelle Jamet, Laetitia Lebécachel, Dominique Ledentu, Magalie Lelièvre, Anne-Laure Lemerre, Christophe Lemyre, Séverine Périer, Isabelle Watteau.

LES BALADINS



Après les 3 soirées "ASTROPOLIS" en juin dernier, où la troupe a réuni plus de 600 personnes autour d'un cocktail dînatoire et d'un show, les Baladins ont repris le chemin des répétitions en octobre pour préparer leur nouveau spectacle 2014 avec une toute nouvelle création. La troupe va opérer un changement radical quant au thème du spectacle puisqu'après avoir visité les astres, elle reviendra sur terre en évoquant Versailles de façon burlesque, avec ses frasques et ses dorures ! Thème prometteur et passionnant. "Versailles" verra donc le jour en juin pour 3 dates : **samedi 21 juin, vendredi 27 juin, samedi 28 juin 2014.** Pour l'heure et afin de bien s'imprégner de l'ambiance de ce nouveau spectacle, la troupe commence dès à présent la fabrication des décors avec, cette année, une grande nouveauté puisque deux décors verront le jour, illustrant la première et la deuxième partie du spectacle. Les "petites mains" des Baladins s'activent consciencieusement à coudre de magnifiques robes de marquises, et autres dentelles et jabots...

Après les 3 soirées "ASTROPOLIS" en juin dernier, où la troupe a réuni plus de 600 personnes autour d'un cocktail dînatoire et d'un show, les Baladins ont repris le chemin des répétitions en octobre pour préparer leur nouveau spectacle 2014 avec une toute nouvelle création. La troupe va opérer un changement radical quant au thème du spectacle puisqu'après avoir visité les astres, elle reviendra sur terre en évoquant Versailles de façon burlesque, avec ses frasques et ses dorures ! Thème prometteur et passionnant. "Versailles" verra donc le jour en juin pour 3 dates : **samedi 21 juin, vendredi 27 juin, samedi 28 juin 2014.** Pour l'heure et afin de bien s'imprégner de l'ambiance de ce nouveau spectacle, la troupe commence dès à présent la fabrication des décors avec, cette année, une grande nouveauté puisque deux décors verront le jour, illustrant la première et la deuxième partie du spectacle. Les "petites mains" des Baladins s'activent consciencieusement à coudre de magnifiques robes de marquises, et autres dentelles et jabots...

Comme l'an passé, la troupe a décidé de proposer des cartes cadeaux pour les spectacles 2014. Elles sont en vente dès à présent. N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez en offrir à vos familles et amis pour les fêtes. (plusieurs tarifs proposés)

TÉLÉTHON : SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2013
Comme les années précédentes, la

troupe a présenté un spectacle, reprenant quelques chorégraphies et chansons d'Astropolis. 11 000 euros ont été remis à l'AFM Téléthon par la troupe depuis 16 ans.

DINERS/SPECTACLES

La troupe a été sollicitée encore cette année pour organiser des soirées dîners/spectacles, affichant complet pour chacune d'entre elle. Les municipalités ont beaucoup apprécié le fait que la troupe se déplace ainsi dans différentes communes pour divertir la population, favorisant ainsi l'animation de proximité. La prochaine soirée aura lieu le samedi 15 Février avec la traditionnelle soirée de la St-Valentin à Quettehou. Un tout nouveau spectacle de cabaret illustrera cette soirée de fête. Les billets seront en vente à partir de Janvier à l'office Intercommunal de St-Vaast/Réville et le syndicat d'initiative de Quettehou (tarif unique : 22€ comprenant le repas et le spectacle)

PROMOTION DE LA TROUPE

L'Association Vague Folk Production de Caen, assurera la promotion de la troupe des Baladins qui figurera cette année encore dans le catalogue "Vivre la Culture" session 2013/2014 des artistes/amateurs méritant d'être promus et produits. La troupe figure dans l'onglet "Art Vivant". Ainsi, grâce à ce catalogue (www.vague.folk.fr) et au site internet www.latroupedesbaladins.asso.fr, les organisateurs et institutions auront connaissance des diverses prestations et compétences proposées par les artistes amateurs pour

animer des soirées. Grâce à ce nouvel outil de communication, ces animations peuvent maintenant s'étendre à toute la région caennaise. Les Baladins se sont d'ailleurs déplacés en juillet 2013 à Caen pour la 1ère édition du Festival IFS ETE UN SOIR. N'hésitez pas me contacter pour tout renseignement complémentaire.

DIVERS

Une fois encore, à la demande du Comité des fêtes de Beaumont Hague, Les Baladins ont animé la soirée "Élection Miss Beaumont" en mars 2013 en présence de 250 personnes. Merci à Sébastien Lelong, Président du Comité des fêtes et à toute son équipe pour son accueil et sa gentillesse.

Les Baladins comptent actuellement une trentaine d'adhérents où danseurs, chanteurs, comédiens, costumiers, techniciens et décorateurs sont tous motivés et liés par la même passion du spectacle vivant. Je tiens à renouveler mes sincères remerciements à tous nos partenaires qui nous suivent depuis de nombreuses années, ainsi qu'à la Mairie de St-Vaast-la-Hougue. Ces précieux soutiens nous permettent de progresser et d'acquérir de nouveaux matériels pour le bien de la troupe mais aussi celui du public !

Contact et renseignements :
Corinne FREMY – Présidente de l'Association les Baladins
0612036463
info@latroupedesbaladins.asso.fr
site internet : www.latroupedesbaladins.asso.fr

L'AGENDA DE SAINT-VAAST

**DIMANCHE
2 FÉVRIER**

Repas des aînés



**DU 30 MAI
AU 1^{ER} JUIN**

Festival
Terre de Marins

**DIMANCHE
22 JUIN**

Vide-greniers
du comité des fêtes



**SAMEDI
28 JUIN**

Semi-marathon

**DIMANCHE
6 JUILLET**

Vide-greniers
du modélisme

**DU 7 AU
22 JUILLET**

Salon
inter-arts

**DIMANCHE
13 JUILLET**

Bal et retraite
aux flambeaux



**LUNDI
14 JUILLET**

Jeux sur les quais
et feu d'artifice

**SAMEDI 19 ET
DIMANCHE 20
JUILLET**

Ancres & Encres,
Salon du livre



**DIMANCHE
27 JUILLET**

Course du Run

**DIMANCHE
3 AOÛT**

Fête des
Régates



**DU 9 AU
14 AOÛT**

Traversées
Tatihou

**SAMEDI
15 AOÛT**

Jeux
à la Hougue

**DIMANCHE
24 AOÛT**

Vide-greniers
de l'Office du
Tourisme



Responsable de la publication : Philippe Le Borgne - **Coordination :** Jean-François Claude

Comité de lecture : Marcelle Le Borgne, Denise Lepaysant, Marie-Claire Le Gal

Photo de couverture : Archives Musée de Tatihou

Conception graphique, illustrations : Fabrique de Signes - www.fabriquedesignes.com

Impression : Imprimerie Chauveau 